

Versatile Davie

L'anatomie d'un long cauchemar

Versatile Davie... Depuis six mois, il n'y a pas une journée qui n'ait apporté sa petite complication supplémentaire au dossier déjà peu reluisant du chantier maritime de Lauzon. Les 2,300 travailleurs parlent d'un interminable cauchemar. L'explication de ce drame social et économique n'est pas simple. Réjean Lacombe rassemble pour nous les pièces du puzzle.

Le 26 mars dernier, les 2,300 travailleurs de la Versatile Davie de Lauzon saluaient avec un enthousiasme débordant les déclarations de l'ancien ministre conservateur Sinclair Stevens et du ministre Michel Côté qui leur annonçaient que Versatile Davie "héritait" de la construction du deuxième supertraversier destiné à CN Marine. Un contrat de \$130 millions.

par **Réjean LACOMBE**



La majorité d'entre eux se mettaient à espérer des jours meilleurs ou, tout au moins, à entrevoir la fête de Noël 1986 dans une meilleure perspective. Pour eux, c'était fini l'assurance-chômage. Et, avec cette annonce, on faisait disparaître le spectre du bien-être social. Tout Lauzon se remettait à respirer un peu plus aisément.

Pourtant quatre mois plus tard, les pires appréhensions ont repris le dessus. Une centaine de travailleurs seulement ont actuellement un emploi à la Davie. La presque totalité des autres touchent des prestations de l'assurance-chômage. Dans deux mois, si rien n'est réglé, ils iront rejoindre les quelque 350 travailleurs qui vivent maintenant de prestations du bien-être social. Le "BS", comme ils disent familièrement.

Que s'est-il passé? Comment se fait-il que cette euphorie de mars dernier se soit rapidement transformée en un tel cauchemar?

On pourrait facilement attribuer cette crise que vit actuellement le chantier de la Versatile Davie aux nombreux problèmes que doivent affronter les chantiers maritimes canadiens. On aurait alors partiellement raison. Partiellement, parce qu'il y a plus que cela. Beaucoup plus que cela. Le malaise est plus diversifié. C'est, en somme, toute une série de fac-

teurs qui ont conduit la Versatile Davie dans un véritable cul-de-sac. **Les problèmes de Versatile**

En fait, si aujourd'hui on en est rendu à se demander qui au juste construira ce deuxième supertraversier, il faut se référer irrémédiablement à la situation financière de Versatile Corporation qui administre Versatile Davie de Lauzon.

Le président de la Davie, M. D.W. Challinor, levait partiellement le voile sur les problèmes financiers de la maison-mère dans un communiqué émis lundi soir, en disant que "Versatile n'a pas été capable de fournir une garantie financière" pour la construction du super traversier. Il avoue même que depuis mars 1985, Versatile a dû éponger des pertes de \$31 millions enregistrées par la Versatile Davie.

Par ailleurs, les quelques bribes d'information recueillies au cours des derniers jours sur la situation financière de Versatile Corporation, dont le siège social est à Vancouver, laissent entrevoir une période difficile pour cette entreprise.

Au cours des derniers mois, Versatile Corporation a voulu diversifier ses avoirs. Elle s'est lancée dans l'industrie de la machinerie agricole et aussi dans le domaine pétrolier. Or, il s'agit là de deux secteurs qui ont connu au cours des derniers mois des dégringolades fantastiques devenant ainsi pour Versatile des gouffres sans fond.

De plus, un peu tout le monde s'interroge quant à savoir où est passée la fameuse tranche de \$5 millions versée par CN Marine à Versatile Corporation. Lors de la signature du protocole d'entente, en mars dernier, CN Marine devait verser à Versatile trois tranches de \$5 millions destinées à l'achat de matériaux. Lundi dernier, le président Challinor, sans pour autant répondre directement à la question, déclarait dans son communiqué de presse qu'une quantité importante de matériel (de l'acier pour la coque, des moulures,

etc.) avait été commandée et que les travaux d'ingénierie se poursuivaient avec toute la diligence possible. **Les pirouettes gouvernementales**

Si on a découvert sur le tard que Versatile Corporation n'avait pas financièrement les reins assez solides pour fournir une garantie financière en vue de construction de ce deuxième supertraversier, il n'en reste pas moins que l'on ne peut pas, dans les circonstances présentes, passer sous silence les drôles de pirouettes politiques du gouvernement canadien.

Depuis le début, ce dossier a pris une forte odeur politique. Au moment même où les autorités gouvernementales fédérales ont pris la décision de ne pas recourir aux soumissions publiques pour la réalisation de ce contrat, on pouvait s'attendre au pire. Ottawa a fait un choix politique sans au préalable vérifier si Versatile Corporation pouvait remplir ses engagements. Ce n'est que cette se-

maine que des hauts fonctionnaires fédéraux ont diagnostiqué la piètre situation financière de cette firme de Vancouver.

Ce qui également a causé une multitude de problèmes financiers à Versatile Davie, c'est la décision prise récemment par le gouvernement Mulroney de reporter à l'été 1987 la réalisation du programme TRUMP (construction de frégates). Originellement, ce programme de plusieurs millions de dollars devait débuter au cours de l'été 1986.

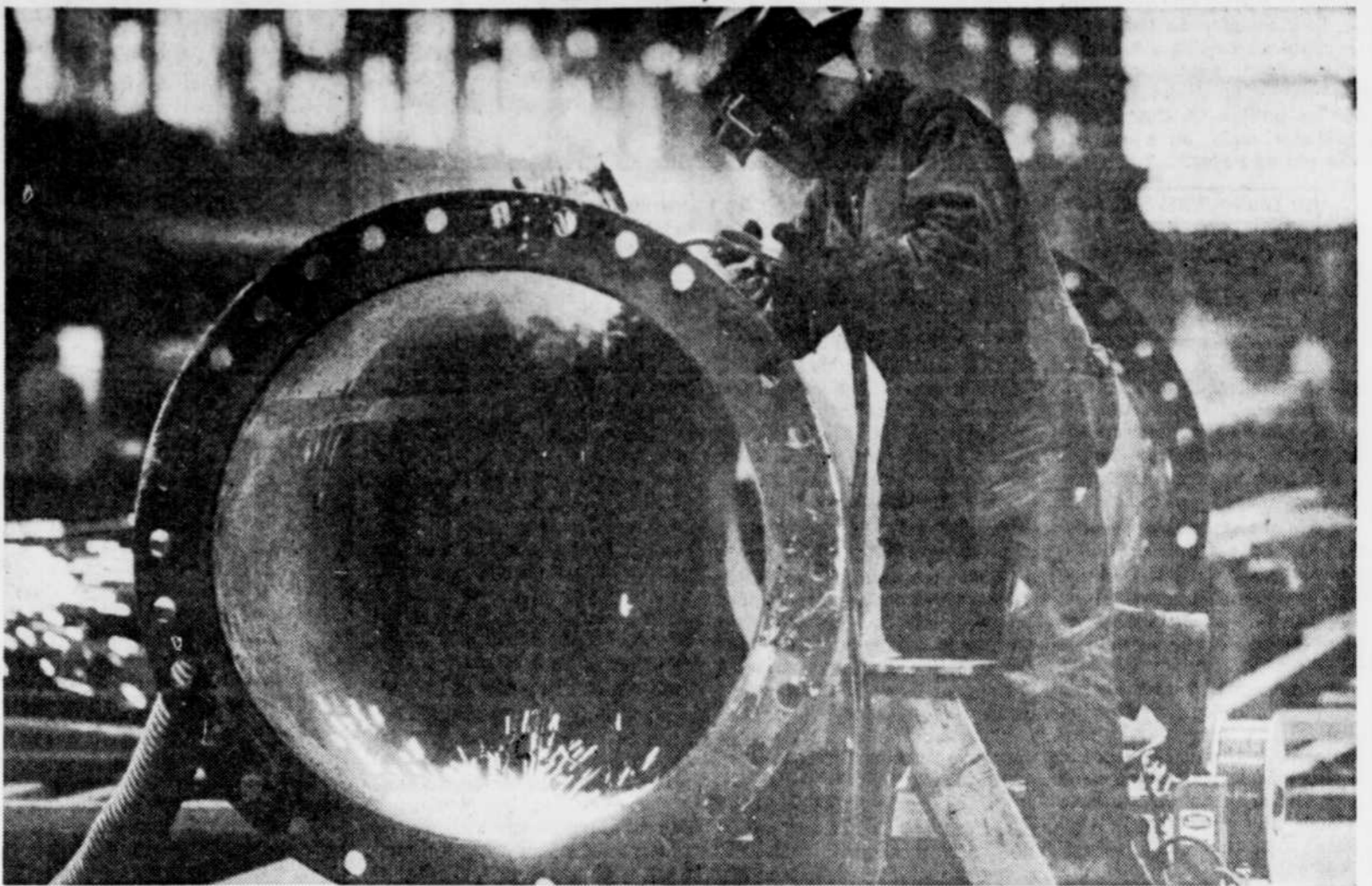
Courte vue

Mais, les problèmes rencontrés au cours des dernières semaines par Versatile Davie mettent en lumière d'éclatante façon le profond malaise dans lequel s'enlisent continuellement les chantiers maritimes canadiens. Jusqu'à maintenant les gouvernements fédéraux, libéral et conservateur, ont toujours joué aux pompiers. Un problème se posait quelque part. Une subvention gouvernementale venait reporter l'échéance du malaise à plus tard.

A preuve, le versement d'une subvention de \$14.1 millions qu'Ottawa a décidé de verser, mardi dernier, au chantier maritime de Canadian Shipbuilding and Engineering de Collingwood en Ontario. Le gouvernement fédéral a pris cette décision dans le but d'empêcher la fermeture du chantier naval.

Et pourtant, en mai dernier, le Groupe de travail ministériel chargé de l'examen des programmes du gouvernement fédéral, dirigé par M. Eric Nielson, concluait qu'il existait trop de chantiers maritimes au Canada et qu'il fallait en arriver à une rationalisation dans ce secteur. Il est clair qu'il faut beaucoup de volonté politique pour laisser mourir un chantier maritime. Et, jusqu'à maintenant cette volonté politique va dans le sens contraire. Ottawa tente de les maintenir artificiellement en vie.

Le drame dans tout ce dossier, c'est que le gouvernement fédéral n'a jamais cru bon de se doter



Il y a moins de deux ans, cet ouvrier spécialisé de la Versatile Davie de Lauzon travaillait à la construction du supertraversier M.V. Caribou. C'étaient des jours meilleurs!

d'une politique maritime ferme et à long terme. Depuis plus de 30 ans, on s'est continuellement acharné à colmater des brèches. A boucher des trous. Et, deux ans ou trois ans plus tard, le même scénario était inlassablement réécrit.

Au moment où Ottawa décidait de pousser son emprise sur les mers à 200 milles de ses côtes, il ne s'est jamais soucié de fournir des navires fonctionnels à ceux qui étaient chargés de protéger ce territoire. Un loustic a déjà dit que le Canada protégeait son territoire naval avec des chaloupes à rames. Il n'était pas loin de la vérité.

Et puis, le tableau ne serait pas complet, si on passait sous silence le sempiternel dossier de la création d'une marine marchande au Canada. On a tellement parlé de cette hypothétique marine marchande que ce dossier est devenu maintenant une véritable marotte. Et, pourtant, il s'agirait là d'une heureuse bouée de sauvetage pour les chantiers maritimes canadiens.

Incidentement, cette semaine, le président de la FTQ, M. Louis Laberge, a demandé une rencontre avec le premier ministre Bourassa pour discuter des moyens pour accélérer les pourparlers. A la CSN, la vice-présidente Monique Simard, a fait savoir qu'une contre-proposition serait présentée au gouvernement dans les prochaines semaines. Rarement, les gestes posés dans ces négociations sont improvisés.

Par ces manœuvres, on laisse voir à la base que les dirigeants syndicaux n'entendent pas rester les bras croisés et faire en sorte que les pourparlers s'éternisent. C'est donc dire qu'on sent une pression de ce côté.

Reste à voir si la rencontre de M. Laberge avec le chef du gouvernement aura des effets pour accélérer les pourparlers. Chaque organisation syndicale recherche une certaine visibilité et la FTQ avec ses 45,000 membres dans le secteur public n'est pas la plus importante et la rencontre avec le premier ministre est une belle occasion pour rappeler sa présence. En ce qui a trait à la contre-proposition de la CSN dont le contenu sera dévoilée sous peu, il est à espérer que ce ne soit pas seulement une tactique pour gagner du temps. Le temps dira si ces démarches étaient sérieuses.

Le différend

N'y a-t-il que des considérations stratégiques dans ce qu'on a entendu ces derniers jours? Dire oui serait réduire bêtement la dimension des présents enjeux de la négociation.

Présentement, les pourparlers n'avancent pas. La médiation qui est en cours depuis juillet à la plupart des tables est en train de perdre sa véritable essence. Patrons et syndicats ont demandé, selon les cas, de recourir à ce moyen prévu à la loi 37 dans l'espoir d'un déblocage. La montagne semble se diriger pour accoucher d'une souris. Les rapports de médiation sont attendus pour la mi-septembre. Les médiateurs ont aussi la possibilité de ne présenter aucune recommandation s'il y a impossibilité de rapprochement.

L'hiver dernier, le nouveau gouvernement libéral a maintenu les mêmes règles du régime de négociation adopté par les péquistes. A la suite de vaines pressions pour exiger des changements majeurs au régime de négociation, les syndicats ont embarqué dans la ronde avec l'idée très arrêtée que de ce régime ne peut fonctionner.

Faut-il se surprendre qu'on ne soit pas rendu plus loin en tenant compte en plus de l'écart sur les salaires, la demande de récupération sur les congés de maladie et l'assurance-salaire et la volonté du gouvernement de négocier les salaires pour une seule année?

On risque fort de se retrouver à la fin de septembre avec très peu de progrès dans les négociations. Entre-temps, M. Gobeil aura confirmé qu'il veut en finir rapidement. Après la gaffe de la menace de décrets, il vient possiblement de forcer la main au gouvernement de bouger pour se refaire une crédibilité.

Secteur public

Une gaffe devenue bouée de sauvetage

Les négociations dans le secteur public viennent de donner lieu à toutes sortes de rebondissements: déclarations fracassantes et contre-déclarations du gouvernement, contre-propositions des syndicats... braf, voilà bien du bruit! Mais est-ce que tout ça fera vraiment avancer le dossier? Pierre Pelchat nous suggère quelques éléments de réponse.

Les syndicats du secteur public n'en espéraient pas tant. La menace de l'imposition de décrets du président du Conseil du Trésor, M. Paul Gobeil, si les négociations dans le secteur public n'aboutissent pas avant la fin de l'année est vite apparue comme une bouée de sauvetage inespérée à des stratèges syndicaux à la veille d'être à bout d'arguments pour expliquer la lenteur des pourparlers.

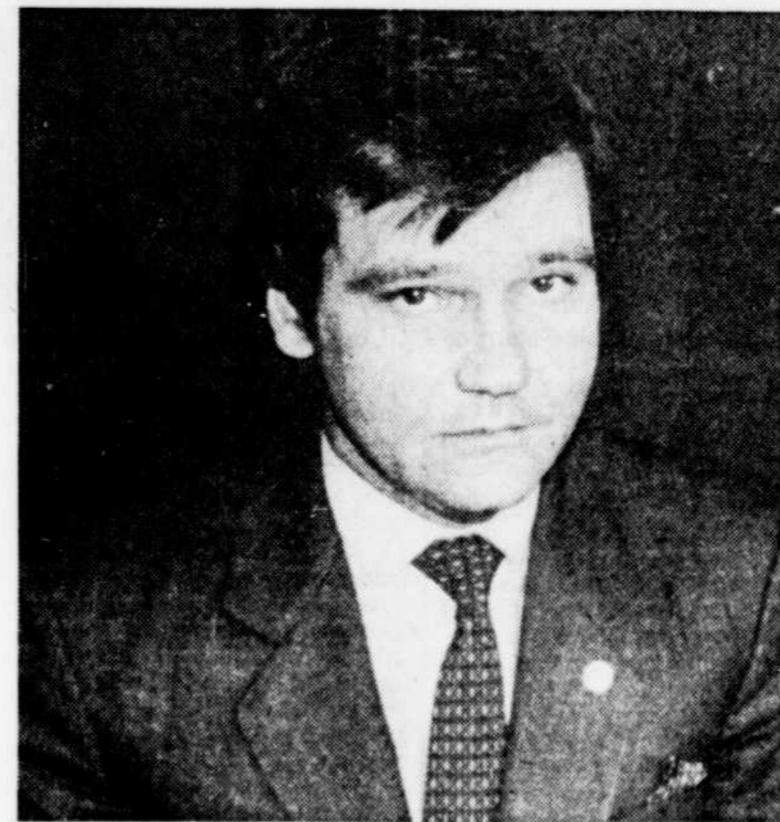
par **Pierre PELCHAT**



Celui qui était en passe de devenir la "recrue de l'année" des ministres du nouveau gouvernement libéral n'avait pas à dire ce que tout le monde savait. Peu importe ce qu'il peut advenir dans ces négociations, le gouvernement-employeur a toujours le gros bout du bâton et peut imposer d'autorité les nouvelles conditions de travail des 300,000 fonctionnaires, enseignants et employés d'hôpitaux. Le résultat désolant de la ronde de 1983 est encore frais à la mémoire.

Faut-il rappeler que le premier ministre Bourassa s'est empressé à atténuer les propos dévastateurs de son ministre-vedette? Cette bourde n'est pas passée inaperçue et risque fort de marquer les pourparlers pour plusieurs semaines.

Décréter les conditions de travail de milliers de gens à l'emploi de l'Etat doit reposer sur une bonne justification dans l'opinion publique. Si cela devait se produire dans les prochaines semaines, les dirigeants syndicaux s'empresseraient de rappeler à leurs membres les menaces du ministre à la fin d'août et plaider que les dés étaient pipés d'avance pour expliquer ce nouvel échec des négociations.



Le ministre Gobeil... réprimandé publiquement par son patron.

Le risque d'enlèvement

Les propos du ministre Gobeil semblent révéler que les négociateurs gouvernementaux se sentent en position de force face à des centrales syndicales qui n'ont pu s'entendre pour former un front commun. Aussi, l'impatience du président du Conseil du trésor laisse poindre une lassitude, voire une inquiétude de voir les syndicats laisser trainer les négociations devant leur incapacité à mobiliser les troupes pour l'automne. L'ardeur des militants était pour le moins très tiède avant l'été.

L'hypothèse que les négociations s'enlisent cet automne est très présente. Bien souvent, un négociateur tentera de convenir d'un règlement quand il sentira qu'il est en bonne position. Autrement, il cherchera peut-être à gagner du temps. Toutefois, les dizaines de milliers de syndiqués s'expliqueraient probablement fort mal cette attitude de leurs représentants si elle devait leur apparaître ainsi.

DOSSIERS

Le débat sur la vasectomie Ni stérile, ni irréversible

♦ «Si la vasectomie redevient un acte assuré par la Régie, on va probablement arrêter d'en faire.» Selon l'urologue Michel Thabet, faire payer \$200 pour une vasectomie ce n'est pas de la surfacturation. «C'est une question de principe. C'est sûr que c'est difficile de demander de l'argent à une population qu'on a habituée à ne pas payer. Seulement, si on paye pour ça, on va devoir payer pour les pilules. Ça c'est l'État-providence...mais où s'arrête-t-on et qui va payer?»

par Louise BOISVERT

L'Association des urologues prétend que c'est une question qui revient à la population et à ses élus. Si l'amendement de l'article 3 de la Régie de l'assurance-maladie qui fera de la vasectomie un acte médicalement requis est voté à l'ouverture de la session à la mi-octobre, elle va s'y conformer en cessant de facturer les patients mais en cessant également d'en pratiquer.

À l'heure actuelle, les honoraires varient entre \$150 et \$300 en cabinet privé et doivent être assumés en entier par le patient. De façon générale, les urologues se sont entendus pour un montant de \$200.

Aux yeux du Dr Thabet, chef de la clinique d'urologie de l'hôpital Laval qui ira sous peu rejoindre l'équipe de la clinique de fertilité de l'hôpital Saint-François d'Assise, on a ainsi revalorisé un acte qui était trop répandu. «C'est en quelque sorte un moyen de freiner la surconsommation. Comme aujourd'hui on évite de faire des efforts et qu'on préfère les choses faciles, la vasectomie est une opération tellement simple que bien souvent la décision est prise en fonction de ces critères.»

L'opération consiste à couper les deux canaux déferents qui transportent les spermatozoïdes des testicules à la prostate. Un petit segment des deux canaux est enlevé et chaque extrémité restante est ligaturée avec une suture permanente, soit avec du fil ou une agrafe.

Depuis que la majorité des uro-

La vasectomie... Cette intervention chirurgicale mineure, mais lourde de conséquences, reviendra vraisemblablement bientôt légalement sur la liste des actes médicaux remboursables par la Régie de l'assurance-maladie du Québec. Mais attention! Ce retour des choses ne fait pas l'unanimité au sein du monde médical, particulièrement chez les urologues, qui soulèvent des objections d'ordre social et... économique. Louise Boisvert fait le point.

logues ont décidé de facturer les patients, il se fait beaucoup moins de vasectomies. «De dix par semaine, je suis passé à trois ou quatre et ce n'est pas une mauvaise chose.»

Le problème selon lui est qu'il se fait beaucoup trop de recanalizations (interventions permettant d'annuler la vasectomie). «Selon une étude que j'ai réalisée, la moitié des hommes qui viennent me voir pour se faire recanaliser auraient pu faire autre chose au moment de la prise de décision.»

Une intervention définitive

Selon cet urologue qui pratique des vasectomies depuis 15 ans, la vasectomie doit cesser d'être considérée comme un moyen de contraception. «Quand on parle de stérilité, on ne parle pas de réversibilité. La vasectomie doit être perçue comme une intervention définitive au même titre que la ligature des trompes.»

«C'est une opération comparable à l'extraction d'une dent qui se fait sous anesthésie locale, ça prend dix minutes et le tour est joué. La recanalisation, elle, nécessite une anesthésie générale, prend deux heures et les chances de réussites ne sont pas garanties. Le taux de réussite de la réversibilité au niveau de l'opération est de l'ordre de 98 pour cent, néanmoins c'est par rapport à la grossesse qu'elle se vérifie et le pourcentage tombe alors à 50 pour cent.»

Une opération qui dure dix minutes, mais pour laquelle le médecin consciencieux devra investir du temps pour s'assurer que la décision est ferme et réfléchie. «Il faut que l'homme qui vient me voir

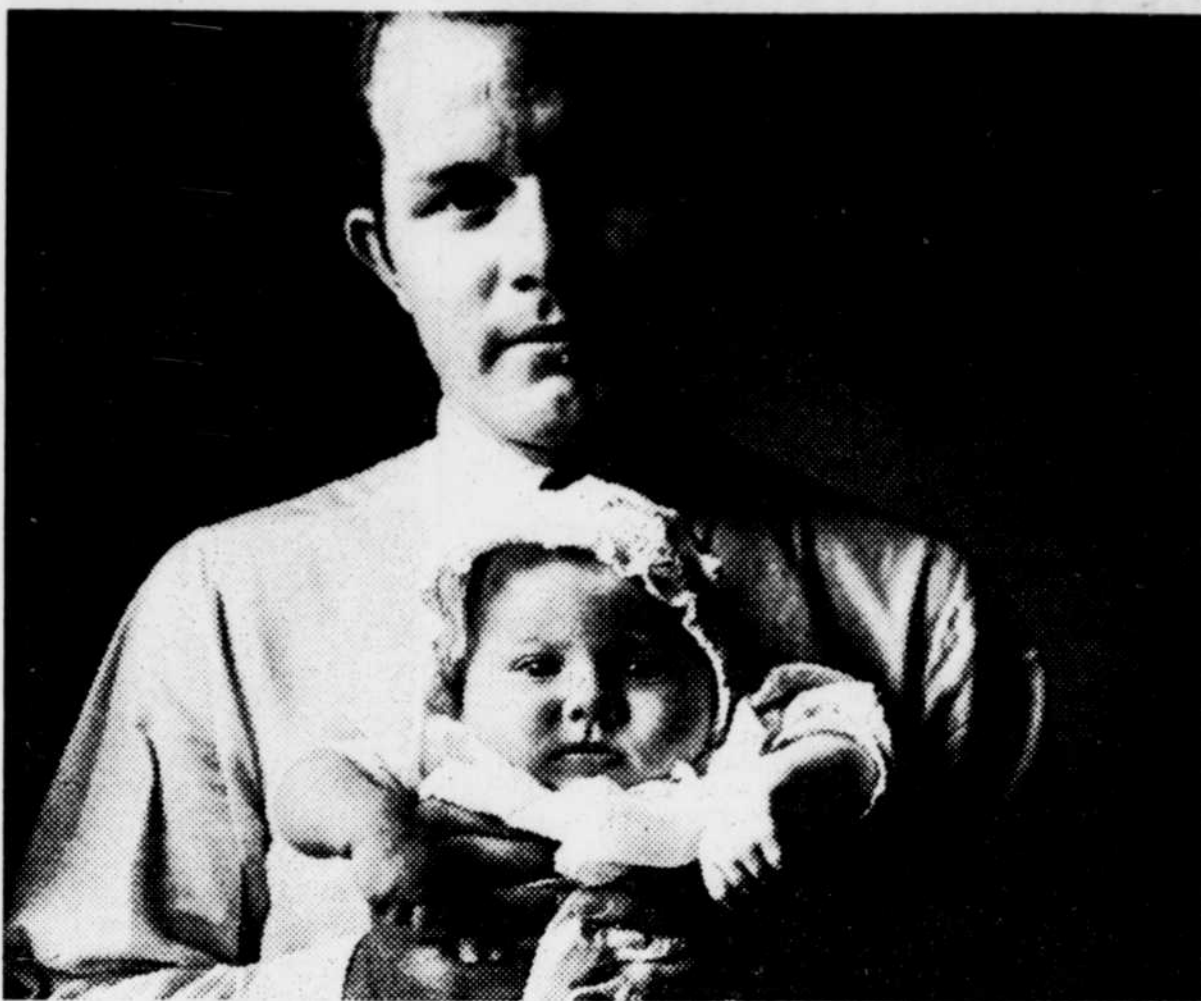
pour une vasectomie se mette dans la tête qu'il ne mettra plus jamais d'enfants au monde, il doit le sentir dans ses tripes...tout comme la femme d'ailleurs. C'est une opération facile quant à la méthode, mais non pas quant à la décision.»

Lors de ses consultations, le Dr Thabet doit rassurer ceux qui ont peur de la douleur, peur de devenir impuissants et vérifier la solidité de la décision, mais depuis quelques années il est confronté au facteur de l'âge: les hommes qui le consultent sont de plus en plus jeunes. «Avec le taux de divorce de plus en plus élevés, on ne devrait pas pratiquer de vasectomies avant 30 ans. Il y en a beaucoup trop qui reviennent sur la décision qu'ils ont prise à 24 ans.»

Technique sous-payée?

Au-delà de ces considérations sociales, à savoir si oui ou non le planning devrait être défrayé par l'État, il y a aussi le fait que les urologues estiment que la vasectomie est une technique sous-payée. L'amendement qui est présenté en deuxième lecture ne prévoit pas d'augmentation substantielle de la rémunération accordée à cette opération. Les urologues se plaignent du fait que le tarif de \$55 n'ait pas été indexé depuis 10 ans alors que le coût de leurs assurances augmentent. La vasectomie est un acte qui peut entraîner des poursuites.

Selon le Dr Thabet, on ne pourra jamais invoquer la question des coûts de \$200 pour en imposer la facturation à la Régie de l'Assurance-maladie parce que «les gens ont les moyens et sont prêts à payer.» La majorité des couples qui



L'homme est rarement d'emblée prêt pour la vasectomie.

consultent pour une vasectomie se situent dans la classe moyenne, souvent l'homme et la femme travaillent. «Une classe d'individus qui planifient très bien leur vie», estime Michel Thabet qui précise que le critère voulant que les candidats aient déjà au moins deux enfants ne tient plus. «Aujourd'hui de nombreux couples prennent la décision de ne jamais avoir d'enfants.»

Attitude anti-enfant

Une décision qu'il attribue entre autres à la trop petite place qu'on laisse aux enfants dans la société. «On veut renataliser mais on ne fait rien pour. On ne donne aucune chance à ceux qui pourraient vouloir des enfants. On ferme les garderies ou on les laisse vivre. Les appartements, les voi-

tures ne sont plus conçues en fonction des familles. Il n'y a qu'à aller dans un restaurant avec un enfant pour voir comment on les traite!»

Même s'il est d'accord avec l'idée d'un partage de la contraception à l'intérieur d'un couple, le Dr Thabet pense que la stérilisation est une décision qui reviendra toujours à la femme, celle-ci étant, de par sa propre constitution, fertile pendant une certaine période de sa vie seulement, alors que l'homme lui peut décider même à 55 ans d'avoir des enfants s'il le veut.

Il demeure que les femmes sont plus souvent qu'à leur tour les seules à assumer le fardeau de la contraception. Dans les cliniques et cabinets de médecins, on trouve différents dépliantes traitant d'ovulants, de stérilets, de

diaphragmes et des services d'interruptions de grossesse offerts aux femmes, rien de semblable n'est offert aux hommes.

En fait, il existe un dépliant sur la vasectomie et c'est justement le Dr Thabet qui l'a rédigé. «Le problème, explique-t-il, c'est que chez l'homme il n'y a pas de progression au niveau de la contraception comme pour la femme. Quand elle décide de se faire ligaturer, une femme est psychologiquement prête. L'homme lui n'est pas prêt d'emblée. On lui parle de vasectomie mais avant ça on ne lui a jamais parlé d'autres méthodes. C'est le condom ou l'abstinence.»

Le débat sur la vasectomie reste donc bien ouvert. Et pour le moment, il ne semble encore ni stérile, ni irréversible.

Les pilotes du Saint-Laurent

Des boucs émissaires ou des privilégiés?

Depuis maintenant trois siècles qu'ils sillonnent nos eaux, les pilotes du Saint-Laurent sont presque devenus une légende. Mais voici qu'en dépit d'une compétence que leur reconnaît l'ensemble du milieu maritime, ces pilotes sont de plus en plus contestés par les armateurs qui font affaires ici. Notre collaborateur Benoît Massicotte, qui s'intéresse aux activités socio-économiques reliées au fleuve, nous parle de ce problème.

♦ Malgré le rôle historique qu'ils jouent au Canada depuis plus de trois siècles et en dépit d'une compétence reconnue par tous les intervenants du milieu maritime, les pilotes opérant sur le fleuve Saint-Laurent font depuis plusieurs années l'objet de vives contestations de la part des armateurs sillonnant nos eaux.

par Benoît MASSICOTTE
(collaboration spéciale)

Leur importance historique ne fait cependant aucun doute. Condamnés à naviguer dans des eaux tumultueuses aux marées imposantes (5 mètres à Québec) et aux contre-courants surnois, les premiers colonisateurs français eurent tôt fait de reconnaître l'aide que pouvaient leur apporter des spécialistes de la navigation sur le Saint-Laurent.

Dès 1635, soit avant même la fondation de Montréal, le Collège des Jésuites à Québec recevait pour mission l'enseignement de l'hydrographie. Abraham Martin, qui allait laisser plus tard son nom au Parc des champs de bataille et au cap Marlin en aval de Québec, est aujourd'hui considéré comme le premier navigateur à avoir reçu le titre de «pilote royal» et «pilote de la rivière» en 1647.

De recours libre à l'époque, le pilotage est cependant loin d'être tombé dans l'oubli si on s'en tient aux nombreuses législations l'ayant marqué. Ce n'est toutefois que sous le régime anglais qu'il devint plus strictement réglementé. Dès 1788 par exemple, seul un examen sanctionné par un certificat de compétence pouvait permettre à un marin d'exercer le métier de pilote.

Dû à une rapide augmentation des trafics sur le fleuve, il était devenu évident que la tâche d'organisation du service de pilotage devait être confiée à un organisme responsable. C'est à l'Angleterre qu'en 1805 on empruntait le modèle des Maisons de la Trinité, corporations publiques «constituées, en fait, un ministère de la Marine en dehors des cadres du gouvernement et dont les membres étaient des capitaines...»

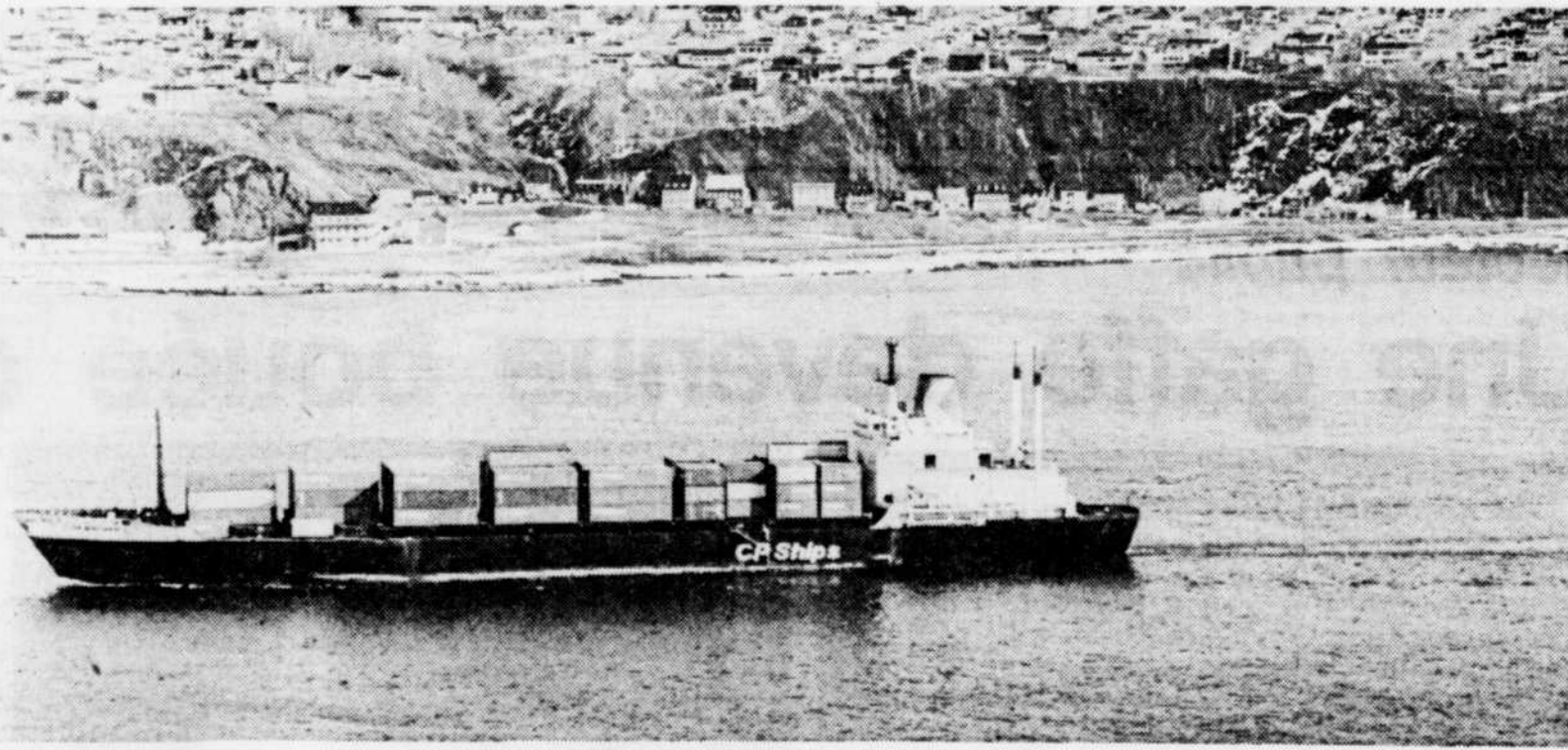
Totalement désorganisés et abandonnés dans les faits à une concurrence interne ruineuse (nombre excessif de pilotes) qui ne profitait qu'aux marchands, les pilotes réussissaient en 1860 contre vents et marées à obtenir leur incorporation sous le nom de Corporation des pilotes pour le havre de Québec et au-dessous. Dorénavant, la «libre concurrence était remplacée par l'affectation des pilotes à tour de rôle».

Au tournant du siècle, l'importance du rôle joué par ces navigateurs professionnels était à nouveau soulignée, cette fois-ci par les assureurs londoniens. Accusés de charger de trop fortes primes d'assurance aux navires empruntant le Saint-Laurent, les Lloyd's suggèrent aux propriétaires de ces derniers «d'améliorer l'efficacité des pilotes et d'étendre les limites de leur mandat».

En 1905, l'autorité du pilotage passait des commissaires des ports de Montréal et de Québec au gouvernement fédéral.

L'organisation actuelle

Transformé tant par l'ouverture du Saint-Laurent à la navigation d'hiver que par l'introduction d'aides électroniques à la naviga-



Les pilotes du Saint-Laurent sont de plus en plus nombreux à se partager un gâteau de plus en plus petit.

tion, le pilotage devait subir certaines modifications. À la suite de dix années d'enquête, une nouvelle loi sur le pilotage était adoptée en 1971.

Celle-ci créait quatre régions de pilotage au Canada: Pacifique, Atlantique, Grands Lacs et Laurentides, cette dernière englobant les circonscriptions du Port de Montréal (Corporation des pilotes du Port de Montréal), de Montréal / Québec (Les pilotes du Saint-Laurent central Inc.) et de Québec / Les Escoumins (Corporation des pilotes du Bas-St-Laurent).

Chacune de ces corporations détient avec l'Administration de pilotage des Laurentides (organisme fédéral) un contrat exclusif de service pour sa circonscription. Désormais, le recours au pilotage est obligatoire pour tout navire excédant 1500 tonnes et 68 mètres entre Montréal et Québec et 2000 tonnes et 79 mètres en aval de Québec.

La formation des pilotes est réglementée. Chaque candidat, après avoir obtenu son diplôme de l'Institut de marine du cégep de Rimouski, doit passer ses classes d'officier, obtenir son brevet de ca-

pitaine, naviguer pendant 24 mois en qualité d'officier ou 18 mois en tant que capitaine et finalement recevoir un entraînement d'au moins trois ans comme apprenti-pilote.

Ces diplômes n'empêchent cependant pas les quelque 250 pilotes actifs sur le Saint-Laurent, presque tous Québécois francophones, d'éprouver certains problèmes. De plus en plus nombreux, ils ont à se partager un gâteau qui est de moins en moins volumineux. Selon la Commission canadienne des transports, de 134 en 1980, le nombre de voyages effectués par chaque pilote est passé à 95 en 1985, affectant ainsi les revenus de chacun.

Et s'il ne s'agissait que de cela!

Le pilotage obligatoire contesté

L'obligation même d'utiliser les services de pilotage pour les armateurs canadiens est fortement contestée par ces derniers, surtout depuis l'amélioration de l'équipement à bord des navires. «Le Saint-Laurent, c'est le fleuve de nos gars (capitaines et officiers). Ils le connaissent par coeur» d'affirmer

Yvan Desgagnés, PDG du Groupe Desgagnés.

L'an passé seulement, huit millions de dollars ont été déboursés en frais de pilotage dans la seule circonscription Québec / Les Escoumins aux dires mêmes de Jean-Yves Roy, président de la Corporation des pilotes du Bas-Saint-Laurent dont le siège social est situé sur la rue Saint-Pierre à Québec. Ces frais supplémentaires nuisent à la compétitivité du fleuve comme voie de commerce internationale en rendant les routes alternatives, ports de la côte Atlantique et Mississippi, plus attrayantes.

Se défendant bien de se servir des pilotes comme boucs émissaires des nombreux problèmes les affectant, les armateurs affirment que, dans le contexte actuel, toute forme de hausse des coûts d'utilisation du Saint-Laurent doit être contestée. «Cette année seulement, les charges aux usagers du canal Welland ont augmenté de 15 pour 100, celles de la section Montréal/lac Ontario de 7 pour 100, les frais de pilotage de 13 pour 100 et les salaires de 5 pour 100. Durant ce temps, nos propres taux de transport ont subi une baisse de 10

pour 100» ajoute Yvan Desgagnés. Comment survivre dans de telles circonstances?

Considérés comme privilégiés, les pilotes répliquent: «Le certificat de pilotage est accessible à tous ceux qui acceptent de subir les examens requis, l'emploi de pilotes permet des économies de temps et d'argent (frais d'assurance par exemple) aux armateurs pour qui, de toutes façons, ces coûts ne représentent que 1 pour 100 des dépenses d'opération» ajoute Jean-Yves Roy.

L'été dernier, 51 jours d'audiences publiques (un record pour la Commission canadienne des transports) ont été tenues à Montréal afin d'évaluer la seule pertinence d'une autre hausse des frais de pilotage en 1985. Ces débats, opposant très souvent armateurs anglophones et pilotes francophones, ont à eux seuls coûté plusieurs millions de dollars aux parties impliquées. Il ne reste plus qu'à espérer que le ministre fédéral des Transports prendra le temps d'en lire attentivement les recommandations et qu'à son tour, il comprendra l'importance pour le Canada de se doter d'une véritable politique maritime.



La répression est omniprésente au Chili du général Pinochet.

Chili Un automne chaud pour Pinochet

Le régime Pinochet est en place depuis 13 ans au Chili. La dictature est l'une des plus sanglantes d'Amérique latine. Néanmoins, un peuple uni n'est jamais vaincu, nous dit-on. Des signes qui ne trompent pas indiquent que la base commence à bouger, constate François Mallette qui revient d'un séjour de deux mois au Chili et avec lequel s'est entretenue Anne-Marie Voisard.

◆ La répression au Chili de Pinochet dépasse tout ce que l'on peut imaginer, même quand on s'intéresse aux informations qui traversent au compte-gouttes les frontières de la dictature.



par
Anne-Marie
VOISARD

François Mallette, vice-président du Conseil central de Québec de la Confédération des syndicats nationaux (CSN) est bien placé pour le dire, lui qui revient d'un séjour de deux mois dans ce pays. Il était là le 16 juin lorsque les étudiants ont déclenché la grève générale pour faire sortir la police des universités. Il était là aussi lors du débrayage général des 2 et 3 juillet, qui a paralysé les activités du nord au sud.

Sa présence dans le quartier populaire de Lo Hermida, en banlieue de Santiago, lui a valu à ce moment d'être arrêté par un barrage routier. Encore heureux qu'il soit tombé sur des camions blindés conduits par des militaires. La police secrète du CNI (centre national d'information) est beaucoup plus redoutable.

François croit néanmoins que son passeport canadien a contribué à le sauver de l'incarcération. "Pas parce que le régime nous aime, dit-il, mais à cause de la pression internationale". Pinochet se sent isolé. Il évite de tenir encore plus son image.

Enquête militaire

Cela peut aussi expliquer, selon François, que la mort de Rodrigo Rojas de Negri, brûlé au gaz lors d'une manifestation étudiante, soit l'objet d'une enquête spéciale. Rodrigo est ce jeune Chilien d'origine qui a vécu à Québec pendant dix ans. Lors de son décès en juillet, il avait obtenu la nationalité américaine.

Pour ne pas s'exposer davantage à la réprobation, la justice militaire a donc entrepris d'interroger des témoins. Ils sont nombreux à avoir vu Rodrigo et sa compagne Carmen Quintana, transformés en torche vivante. Et ils ont l'inconvenant de parler beaucoup. Ou à cela ne tienne, les ondes courtes ont laissé filtrer cette semaine que certaines de ces personnes gênantes venaient d'être mises sous arrêt.

François Mallette a même entendu, rapporté par la presse officielle du Chili, la déclaration d'un avocat militaire intéressé au dossier. "Comptez-vous chances, a-t-il dit, qu'on ne poursuive pas Carmen pour avoir mis le feu". Voilà maintenant que les victimes deviennent les coupables. La jeune fille, on le sait, a survécu au massacre. Mais son état demeure extrêmement grave. Tellement que, malgré l'accueil offert par les gouvernements canadien et québécois, elle ne peut être transportée à Montréal pour y recevoir les soins que réclamaient pour elle ses compatriotes. Le vice-président du Conseil central doute cependant que Carmen puisse un jour venir ici. "Si jamais elle guérit, dit-il, elle en aura trop long à raconter".

Rodrigo, quant à lui, ne pourra jamais plus parler contre le régime. Ca n'a pas empêché les wanacos (des tanks à eau) d'arroser la foule présente à son enterrement. Les carabiniers ne ratent pas non plus les deuils. François en a vu deux, en plein milieu de l'église pendant le service, qui provoquaient l'assistance.

Les quartiers populaires

Les Chiliens, surtout ceux des quartiers populaires plus durement touchés par la répression, en ont vu bien d'autres. Ils ne s'étonnent même plus de voir la police entrer dans leurs maisons sans mandat, au nom de la sécurité nationale. La Constitution le prévoit. A Lo Hermida, où François a travaillé avec les gens à préparer les grèves du début de juillet, il n'y a pas une famille qui ne compte pas son mort, son prisonnier ou son disparu.

La pauvreté est omniprésente dans ces banlieues de la capitale Santiago. On vit entassés à dix ou quinze dans des cabanes qui laissent passer l'air à travers les murs. Le chômage est le lot d'un peu près tout le monde. Et si les femmes ont inventé la soupe populaire, pour soulager les ventres affamés, c'est qu'il n'y a rien d'autre, ou presque, à manger.

Les jeunes, élevés dans la rue, ne connaissent pas le goût de la viande, mais ils apprennent très tôt cependant à respirer l'odeur de la colle. C'est la drogue qui coûte le moins cher. Elle aide à faire oublier la misère de ceux qui, aux yeux du régime, sont soupçonnés de flirter avec les pays de l'Est. "Entre un communiste, un socialiste, un syndicaliste ou une mère de famille qui de-

mande de la nourriture, Pinochet ne voit pas de différence", constate François Mallette.

Rêves de démocratie

En fait, il suffit de rêver de démocratie pour s'attirer les foudres du régime. Les étudiants le savent, eux dont les dirigeants se retrouvent tour à tour en prison pour avoir simplement manifesté en faveur d'élections au suffrage universel. Dans les usines, les travailleurs portés à la revendication se retrouvent sans emploi.

Au cours de l'été, 182 des 475 employés de Dos en Uno, une fabrique de gomme, ont été renvoyés à l'occasion des négociations pour le renouvellement de leur contrat de travail. L'an dernier, dans les mines de cuivre, on a enregistré 800 congédiements. Seule la crainte de nouvelles représailles explique le silence des mineurs lors des grèves de juillet. Le code chilien du travail interdit de s'absenter deux jours consécutifs.

Malgré les menaces qui pleuvent de partout, incluant les forces de la police et de l'armée qui font le guet en hélicoptère, François Mallette trouve révélateur que l'on ait réussi à bloquer le pays dans des secteurs aussi essentiels que les transports, les hôpitaux et les écoles. Ce regroupement des forces de l'opposition, encore jamais vu depuis le coup d'état de septembre 1973, est le signe à son avis que la population est de plus en plus déterminée à agir.

On avait parlé d'une grève générale illimitée pour cet automne. Les dernières nouvelles laissent plutôt entrevoir deux jours de débrayage les 4 et 5 septembre. Le vice-président du Conseil central ne s'en étonne pas. L'unité d'action, dans un état sous dictature, est un objectif toujours difficile à atteindre, même quand les moyens proposés excluent la violence.

Comme beaucoup de Chiliens, François Mallette revient convaincu malgré tout que le départ de Pinochet ne saurait plus tarder. La Coalition d'appui pour la démocratie et la liberté au Chili, à laquelle il appartient, voudrait bien cependant que les Québécois démontrent leur solidarité. A cette fin, une série de manifestations sont prévues. Une marche populaire, le soir du 11 septembre, partira du Palais de Justice, devant la statue de Simon Bolívar.

L'Iran tel que vu par un "moujahedine du peuple" La mort lente du régime islamique

Le torchon brûle en Iran. Ce pays déjà agité et tourmenté par la révolution et la guerre nous promet d'autres grands bouleversements, si l'on en croit M. Massoud Elmi, un porte-parole des "Moujahedines du peuple", l'un des principaux mouvements d'opposition au régime de l'ayatollah Khomeiny. René Beaudin s'est entretenu avec M. Elmi.

◆ Le pouvoir ne sera peut-être bientôt plus qu'à ramasser, en Iran. C'est en tout cas ce que soutiennent les plus résolus des adversaires du régime islamique mis en place par l'ayatollah Khomeiny depuis 1979.

Après sept ans de tumulte révolutionnaire et six ans de guerre avec l'Irak, les "moujahedines du peuple" ou "combattants du peuple", s'apprennent, "d'ici les prochains mois", à mettre fin au régime des mollahs et à installer une démocratie pluraliste en Iran, dans les six mois suivant leur prise du pouvoir.



par
René
BEAUDIN

Massoud Elmi est un propagandiste acharné de la cause des "moujahedines". Agé d'une trentaine d'années, il habite Toronto et sillonne le Canada pour prêcher la bonne parole parmi les siens et expliquer à la presse canadienne et québécoise la situation politique de son pays telle que la voient les moujahedines.

Massoud Elmi est étudiant en génie chimique. Il s'occupe d'ailleurs de l'Association des étudiants musulmans iraniens au Canada à titre d'attaché de presse, bien qu'il ait "provisoirement" suspendu ses études pour se consacrer entièrement à la "cause".

Les "moujahedines", nous explique-t-il, sont la principale force d'opposition en Iran. Ils livrent d'ailleurs une véritable guerre de guérilla au régime khomeiniste. Ils sont la principale composante du Conseil national de la résistance iranienne, un "front" regroupant tout autant les adversaires de l'ancien régime impérial que de l'actuel régime intégriste qu'ils entendent d'ailleurs renverser "à brève échéance". C'est d'ailleurs leur chef, Massoud Rajavi, qui dirige actuellement le CNRI.

Des gens actifs

Les Moujahedines semblent fort actifs aussi bien en Iran même qu'à l'étranger. De Washington, ils publient un petit bimensuel de langue anglaise fort largement et gratuitement distribué, *Iran Liberation*. Ils diffusent également d'amples et volumineux documents de toutes sortes tant sur la situation "apocalyptique" de l'Iran sous le régime de l'ayatollah Khomeiny, que sur leurs buts politiques et militaires.

Pour étayer ses propos sur l'ampleur de la résistance en Iran et du soutien que leur accordent les masses, Massoud Elmi exhibe un volumineux dossier bourré de statistiques, de photographies et de graphiques réalisés avec soins.

On y apprend combien de "gardiens de la révolution" ont été tués ou blessés d'années en années depuis cinq ans dans cha-



Pour M. Massoud Elmi, un "moujahedine du peuple", la chute du régime des ayatollahs n'est plus qu'une question de mois.

cune des principales villes et régions de l'Iran, combien d'immeubles ou de véhicules militaires et policiers ont été attaqués.

On y lit aussi combien de "posters" de l'ayatollah Khomeiny ont été abimés et de tracts ont été distribués. Pour cette année seulement, le chiffre dépasse le million dans le premier cas, et le million dans le second.

"Cela peut vous sembler anodin", explique-t-il, "que de déchirer ou abimer des posters de Khomeiny ou de distribuer des tracts. Mais, en Iran, on vous fusille pour une telle activité".

Ces chiffres révèlent une activité grandissante des Moujahedines depuis six ans, alors qu'après l'avoir soutenu dans sa lutte contre le régime du shah, ils se sont dressés contre l'ayatollah Khomeiny.

D'autres chiffres qu'il évoque paraissent presque incroyables. Il y a eu 50.000 exécutions en Iran, depuis sept ans. 140.000 prisonniers politiques pourrissent dans les geôles. 90 pour 100 de tous ces gens sont des Moujahedines, affirme Massoud Elmi.

Régime aux abois

Le régime de l'ayatollah Khomeiny est aux abois, affirme Massoud Elmi.

Il ne se maintient que par la férocité de la répression. La situation générale du pays est désespérée. La guerre avec l'Irak a littéralement anéanti l'économie nationale. Près d'un million d'Iraniens, surtout en bas âge ont été tués, blessés, mutilés ou handicapés pour la vie. Il y a cinq millions de chômeurs et trois millions de sans-abri.

"Si la guerre avec l'Irak continue", affirme Massoud Elmi, c'est essentiellement par la faute du régime khomeiniste. La guerre sert de prétexte à la répression".

Elle est pour Khomeiny et ses partisans une question de vie ou de mort, dit-il. "Et ils le reconnaissent eux-mêmes, précise-t-il. Il cite d'ailleurs une récente déclaration de l'ayatollah selon qui "parler de paix avant la victoire finale est un péché".

Ce sont eux les principaux responsables de la guerre, affirme-t-il ainsi que de sa durée et de l'actuelle impasse.

Certes, de dire M. Elmi, ce sont les Irakiens qui ont commencé la bataille et envahi l'Iran. Mais Khomeiny en est le véritable responsable à cause de sa politique d'exportation de la révolution islamique dans les pays musulmans.

Chute imminente

"Le pays est à bout", de dire Massoud Elmi.

La chute du régime est imminente, dit-il. C'est une question de mois.

Certes l'ayatollah Khomeiny est sur le point de mourir. Très âgé et malade, il est de plus en plus "absent" du pouvoir. Cependant, il personnifie toujours la révolution et le nouveau régime de sorte que sa disparition devrait en provoquer la chute.

"Mais", de dire Massoud Elmi, "il n'est pas question d'attendre la mort de Khomeiny pour prendre le pouvoir". Le plus tôt sera le mieux.

La priorité, affirme-t-il, sera de mettre fin à la guerre avec l'Irak. Cela devrait être relativement facile, soutient Massoud Elmi, l'Irak épousant sans condition le plan de paix du CNRI dont la disposition principale prévoit le retour aux Accords d'Alger de 1975 qui fixe les frontières entre les deux pays. C'est d'ailleurs à Bagdad que s'est réfugié Massoud Rajavi, il y a quelques semaines après avoir dû quitter la France plus ou moins à la suite de pressions du gouvernement iranien sur celui de Paris.

Ce sera une guerre dans laquelle beaucoup auront perdu, mais qui ne fera ni vainqueur ni vaincu.

Les moujahedines furent jadis des partisans de l'ayatollah Khomeiny.

"On avait pas tellement le choix", explique Massoud Elmi. "Quand le mouvement révolutionnaire a commencé, Khomeiny jouissait d'un vaste soutien populaire. On savait qu'il était, explique-t-il, mais il était difficile de le dire. Personne ne nous aurait crus".

La rupture s'est produite le 20 juin 1981, quand les forces de Khomeiny ont ouvert le feu à Téhéran sur des foules partisans de Rajavi. Il y eut, affirme Massoud Elmi, plusieurs centaines de morts.

Ce sera peut-être cette date qui sera retenue, un jour, comme le point de départ de la "vraie" révolution iranienne.



Des Iraniens manifestent à Montréal en 1984 pour commémorer le massacre des manifestants pro-Rajavi de 1981.

LA PAGE ÉDITORIALE LE SOLEIL

Président du conseil et Editeur:
JACQUES-G. FRANCOEUR
Rédacteur en chef et Editeur adjoint:
ALAIN GUILBERTPrésident et directeur général:
PAUL-A. AUDET
Directeur de l'information:
GILBERT ATHOTVice-président et trésorier:
CHARLES-A. POULIN
Directeur de l'édition:
JACQUES DUMAIS

Un miracle politique automnal?

On efface tout et on recommence! Tel semble être l'unique leitmotiv du premier ministre Brian Mulroney pour relever sa cote de popularité faiblissante au pays. Obligé, au début de l'été, de remanier magistralement un cabinet truffé de magouilleurs et de gaffeurs, depuis le 4 septembre 1984, voici qu'il décide, au terme d'une saucette spectaculaire au Québec et dans les Maritimes, de mettre fin à sa première session et de balancer 23 projets de lois gouvernementaux et une centaine d'autres parrainés par des députés. Un nouveau discours du trône copieux et alléchant est prévu pour le 1er octobre, soit à mi-chemin de son mandat de quatre ans.

Cette stratégie est politiquement opportuniste. D'abord parce que sa nouvelle tournée de ministres jouira de trois autres semaines pour approfondir ses dossiers et essayer de corriger les ratés d'hier. M. Mulroney retarde, en outre, une confrontation parlementaire imminente avec l'opposition libérale et néo-démocrate qui piaffe d'impatience pour capitaliser sur la moralité de l'affaire Sinclair Stevens, le plus grand canon du pouvoir conservateur de la première heure. Enfin, cette pause permettra au premier ministre de charmer ses homologues provinciaux à propos des négociations sur le libre-échange avec les États-Unis. Et, surtout, de laisser passer l'orage des élections complémentaires, notamment dans la forteresse du libéral démissionnaire Jean Chrétien, au Québec.

En termes de politique réelle auprès de l'électorat, par contre, il apparaît douteux que ce gouvernement sorte revigoré d'une manœuvre aussi évidente pour gagner du temps en vue d'un "second début". Ainsi, le chef a ravivé le spectre d'augmentations de taxes. Et en ressortant des boules à mites son "vrai french power", il a sérieusement indisposé les provinces anglophones qui honnissent l'ère Trudeau tout autant que le gouvernement Bourassa qui en pâtit, de 1970 à 1976. M. Robert Bourassa a d'ailleurs signifié à juste titre que, loin de recevoir un traitement de faveur de ce très factice pouvoir francophone, à Ottawa, le Québec n'est pas encore partie de l'accord constitutionnel et ne reçoit pas sa juste part des paiements de péréquation et des investissements fédéraux, notamment dans le domaine agricole.

Les palabres du premier Canadien révèlent aussi d'éclatantes contradictions. M. Mulroney ne cesse de parler d'une méconnaissance des réalisations conservatrices par les électeurs. Or certains des thèmes dont il entend coiffer la prochaine session étaient justement au menu de l'ancienne ou du programme électoral du Parti conservateur: la réconciliation nationale, le renouveau économique, un internationalisme constructif et une plus grande égalité sociale de même qu'une moindre disparité régionale. Il est donc illogique et pour le moins improductif de laisser mourir au feuilleton tant de pièces législatives qui s'inspiraient justement de ces thèmes et que le premier ministre porte au compte des "grandes réalisations" dont seule la mise en marché restait à élaborer...

La réalité est que ce gouvernement qui, en 1984, obtint un mandat extraordinaire de toutes les régions du Canada et de toutes les couches de la population s'est, en amateur, regardé le nombril plutôt que de le combler, le rachatisme de la vision et du contenu politiques de leur chef n'ayant pas inspiré confiance. Malgré un nouveau cabinet plus articulé et une expérience totalisant la somme des bêtises d'un leader de papier, M. Mulroney deviendra-t-il un autre homme, à compter du 1er octobre, alors que ses causeries et promesses des derniers jours restent aussi pâteuses qu'auparavant? Assisterons-nous à un miracle politique, à Ottawa? ●

par
Jacques
DUMAISAD LIB
Débilité chronique

Au moment où vous lisez cette chronique, vous êtes en droit de vous demander si vous parcourez ma chronique d'aujourd'hui...

Car il peut y avoir eu mal-donne. Je vous ai peut-être joué un sale tour sans le savoir. C'est que, vendredi dernier, j'avais deux chroniques sur la planche pour la longue Fête du Travail. Or, en me mettant au travail, je me suis mis à éprouver des doutes. Je me demandais si j'étais en train d'écrire la première ou la seconde chronique...

"Mais, me direz-vous, si vous avez deux chroniques à rédiger et que la deuxième que vous écrivez n'est pas la suite de la première, quelle importance cela peut-il faire d'écrire l'une avant l'autre... ou vice versa?"

Mais, au contraire, il existe une grande importance. Pour se mettre à écrire une seconde chronique, il faut d'abord en avoir écrit une première. Voilà pourquoi il est essentiel de décider la

par
Paul
LACHANCE

quelle on doit écrire en premier... D'autant plus qu'on ne peut décider comme ça d'écrire une seconde chronique si l'on ne sait pas encore ce que contient la première...

Il faut, en somme, mettre de l'ordre dans ses idées, même celles qu'on pense qui vont venir, faire un choix judicieux même si l'on ignore ce que l'on va écrire. J'sais bien, on peut écrire deux chroniques en même temps pour être sûr de ne pas se tromper. Cela peut évidemment se voir mais ça n'a pas grande allure... Mais les deux sur la même feuille, c'est pratiquement impensable. Vous me suivez?

J'avais donc une décision de

taille à envisager. "Tiens, que je me suis dit, pourquoi pas prendre exemple sur les gars qui font des sous?" Ils passent leur temps à dire que ce qui est le plus dur, c'est le premier million. Alors, ils commencent maintenant tout de suite par le deuxième. Il paraît que de cette façon on court des chances de s'enrichir plus vite...

Ma voie était toute trouvée. J'ai entamé ma seconde chronique les yeux fermés, en laissant totalement de côté la première. "On sait pas, que je me disais c'est peut-être plus vite comme ça... De toute façon, on verra après, la première va être obligée, veut-elle pas, de suivre l'autre."

Mais, avez-vous remarqué que, dans la vie, les surprises vous arrivent toujours au moment où vous ne vous y attendez pas... Les gars qui impriment mes chroniques, ils savaient pas, eux autres, les numéros des chroniques... Ça fait que vous êtes peut-être pas en train de lire la bonne chronique... ●

LE POINT
Le REAQ a ses limites

Le Régime d'épargne-actions du Québec, la "trouaille" de l'ex-ministre des Finances Jacques Parizeau, se porte fort bien. Après sept années d'existence, les sommes investies dans ce régime frôlent les \$3.5 milliards, ce qui a permis aux investisseurs-épargnants de réduire leur revenu imposable de \$2 milliards et de profiter de réductions fiscales de \$600 millions.

A noter aussi la progression constante des épargnants, des sommes investies et des entreprises. En 1985, 150,000 épargnants ont investi \$1.27 milliard dans 74 entreprises différentes. Ces chiffres seront tous dépassés en 1986.

Une étude récente de la Commission des valeurs mobilières démontre que les citoyens les mieux nantis investissent plus que les autres. Il n'y a rien de surprenant à cette constatation si on se rappelle bien les intentions du ministre Jacques Parizeau en créant ce régime. C'était une réponse, géniale sans doute, à ceux et celles qui soutenaient, à juste titre, que le régime fiscal du Québec pénalisait les citoyens aux revenus plus élevés que la moyenne. La création du REAQ permettait donc à ces contribuables à la fois d'alléger leur fardeau fiscal et de contribuer à l'essor économique d'entreprises ayant leur siège social au Québec.

La performance générale du régime d'épargne-actions aura été tout simplement phénoménale, du moins jusqu'à tout récemment. Les succès spectaculaires se sont multipliés: Cascades, Canam Manac, Bombardier en sont des exemples. Pourtant, malgré une demande qui dépasse encore largement l'offre, le REAQ comporte quelques anomalies qu'il faudra corriger rapidement.

Ainsi, la Commission des valeurs mobilières a constaté que plusieurs entreprises déposaient des prospectus provisoires incomplets dans lesquels il était parfois difficile, voire impossible, d'identifier des données financières fort importantes. La confiance entre les entreprises et leurs actionnaires ayant toujours reposé sur une information complète et exacte, il faudra faire preuve d'une rigueur absolue à ce chapitre.

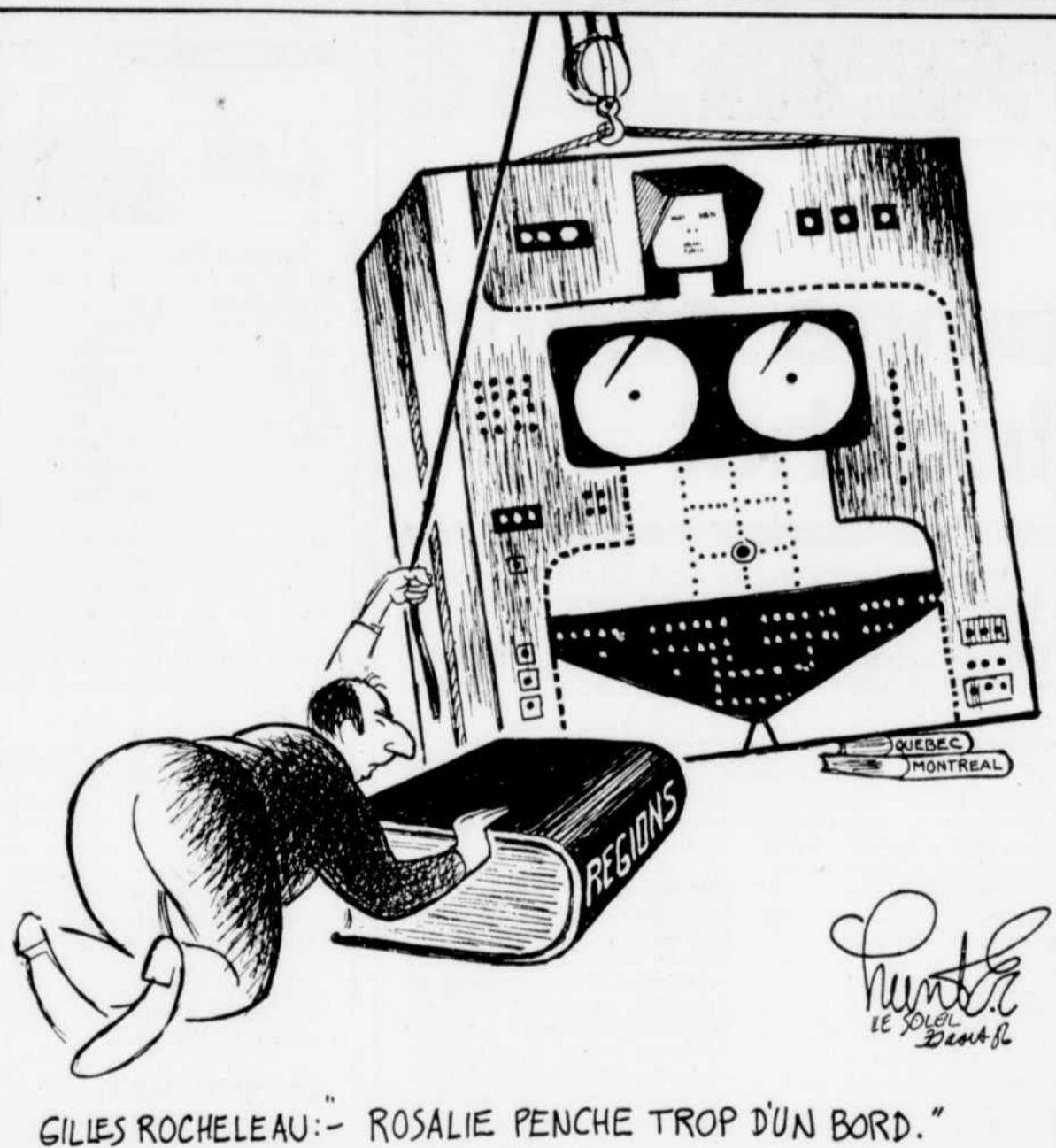
Autre anomalie: l'abus des actions subalternes admissibles au REAQ, ces actions qui ne comportent pas les mêmes droits de vote que les actions ordinaires et qui permettent aux dirigeants d'une entreprise d'encaisser des millions de \$ sans jamais en perdre le contrôle, ni même le diminuer. Des règles plus sévères ne peuvent que bénéficier aux épargnants.

Egalement, le fait que la plupart des actions du REAQ soient immatriculées au nom des courtiers qui en ont la garde légale empêche les actionnaires de recevoir les résultats trimestriels et annuels, de même que les convocations aux assemblées annuelles. Comment ces actionnaires peuvent-ils exercer leurs droits s'ils sont tenus dans l'ignorance?

Au chapitre de l'éducation du public, l'un des objectifs secondaires du REAQ, le bilan n'est guère reluisant. Puisque la demande dépasse toujours l'offre, les investisseurs n'ont pas de choix véritable dans les actions qu'ils achètent. Trop souvent il doit se contenter de ce qui est disponible. Dans ce contexte, ils ne peuvent apprendre ce qu'est un portefeuille équilibré d'actions; ils n'ont souvent aucune idée des actions qui comportent des dividendes, de celles qui comportent des droits d'achat (warrants), etc. Encore là, des correctifs s'imposent.

Même si le REAQ dans son ensemble demeure une excellente initiative, les investisseurs, même avec une protection accrue de la part de la Commission des valeurs mobilières, devront encore redoubler de prudence pour éviter des révéils trop brutaux. On ne peut agir à l'aveuglette en matière d'investissements, souvent plus spéculatifs qu'on ne le croit, sans un jour en payer le prix. ●

Alain GUILBERT



GILLES ROCHELEAU: " ROSALIE PENCHE TROP D'UN BORD. "

LETTRES AU SOLEIL

Festival de l'étouffement

(Lettre adressée à M. Serge Losique, président et directeur général du Festival des Films du Monde de Montréal)

Le débat qui se tient actuellement sur la place publique, quant à la venue imminente du Festival des Films du Monde (F.F.M.) à Québec, a donné naissance depuis quelque temps à diverses réactions qui fusent de toutes parts, allant de la stupefaction jusqu'à l'indignation pour ne citer que celles-là.

La Chambre de Commerce et d'Industrie du Québec Métropolitain (C.C.I.Q.M.), quant à elle, s'interroge sur cet événement.

1- Que penser du fait que deux festivals des films internationaux se déroulent à Québec en même temps, soit à quatorze jours ouvrables d'avis, offrant aux cinéphiles québécois une programmation quasi similaire puisque tous deux ont sélectionné leurs films à partir de ceux qui ont été primés aux Festivals des films de Cannes et de Berlin?

2- Pourquoi tenir un premier F.F.M. à Québec, alors que depuis quatre ans le Festival des Films de Québec (F.F.Q.) satisfait amplement les besoins des consommateurs québécois, puisqu'il n'a

cessé de croître en popularité depuis sa création avec 12,000 participants pour la première année et de 16,000 participants pour l'an dernier?

3- Pourquoi le F.F.M. a-t-il choisi de précéder le F.F.Q. en fixant son déroulement du 3 au 7 septembre 1986, alors que celui de Québec déjà prévu se déroulait du 26 septembre au 3 octobre 1986?

La C.C.I.Q.M., considérant le caractère et l'impact du marché culturel, souhaite que les deux festivals se développent dans la complémentarité à défaut de s'affaiblir, voire même de s'étouffer dans la concurrence éfrénée.

Il serait extrêmement malheu-

La "petite" guerre

(Lettre adressée à M. Serge Losique)

C'est avec consternation que nous apprenons la tenue de votre festival à Québec.

Nous aimons le cinéma et aimerions probablement les films que vous allez présenter mais n'apprécions guère le dénigrement, le peu de respect que vous manifestez envers une organisation culturelle locale.

Vous savez très bien qu'en offrant votre programmation à Québec AVANT la tenue du Festival du film international de Québec, organisé par monsieur Bruno Bégin, vous entravez énormément le succès de celui-ci.

Alors, si votre intérêt était de servir le public cinéphile de Québec et de lui offrir un "hommage" à son nouveau titre de patrimoine mondial", comme vous nous le dites, votre geste en aurait été

reux que Montréal vienne chercher à déstabiliser le F.F.Q. qui poursuit des objectifs nettement différents et complémentaires depuis près de quatre ans.

Pleinement consciente que Québec développe une pleine vie culturelle, la C.C.I.Q.M. a été l'une des toutes premières organisations à appuyer l'initiative du F.F.Q. et entend continuer à soutenir le développement de notre entreprise dans cette industrie culturelle.

Le président de la CCIQM... ●

Pierre-Emile
Reinhardt
Québec

plutôt un de collaboration avec l'organisation déjà existante de monsieur Bégin. Vous auriez pu tenter d'apporter votre marque à Québec et ainsi l'estime d'un public qui ne vous connaît pas encore.

Au nom de quel bénéfice voulez-vous nuire à un événement cinématographique qui a déjà sa bonne place à Québec (et ceci depuis plusieurs années)?

Repensez-y; quant à nous, nous serons présentes au Festival du film international de Québec du cinéma Cartier, du 26 septembre au 5 octobre 1986.

Cinématographiquement tristes de cette guerre de petite taille.

L'agente de promotion de Vidéo Femmes, organisatrice du Festival des filles des vues... ●

Denise Pelletier
Québec

Le gâchis de Vien

(...) Treize heures de "Clips" dans une soi-disant production locale...

Voyons comment Paul Vien s'y est pris pour détruire un symbole et un véhicule important de l'identité culturelle de Québec qu'était Télé-4.

● Elimination de l'équipe de Québec qui couvrirait l'activité parlementaire (l'excellent Charles Deblois s'en va...). Ce sont désormais des reporters de Montréal qui le feront. L'équipe de Québec aurait pu alimenter "Montréal" et ainsi conserver des emplois à Québec.

● Licenciements de plusieurs animateurs chevronnés et appréciés, notamment Claude Mercier et Nicole Boulanger. Cependant des recrues, venant de l'extérieur, apparaîtront à l'écran.

● Départs provoqués (on veut les forcer à devenir pigistes) de François Remy et Nicole Simard en annulant leurs émissions, populaires pourtant.

● Licenciement du personnel informatique et relocalisation de ce service à Montréal. Pourquoi? Ou est l'économie réalisée?

● Annulation de l'émission estivale provenant du Vieux-Port et animée par Simard et Remy: c'était une émission bien produite avec un contenu local (et non pas montréalais) fort intéressant. On ose de plus, cette année, la remplacer par un vau-deville insignifiant, provenant de Montréal, et animé par Claude Blanchard et un autre type du même acabit; émission caractérisée par un potinage stricte-

ment montréalais d'aucun intérêt (ou si peu) et les blagues pour adultes immatures de "Nestor".

● Disparition de l'excellent CAFE SHOW qui est remplacé par une émission provenant de Sherbrooke; cette émission aura comme "anchorman" Claude Boulard (eh oui!), un ancien du milieu de la radio-télévision de Montréal, recyclé dans la radio à Magog; la crème pour Québec quoi! Enfin on saura dès la première heure le score des parties des fameus Canadiens de Sherbrooke.

● Vagues de congédiements successifs à tous les niveaux de l'organisation instaurant un climat d'insécurité.

● Conversion de postes permanents en postes de pigistes.

● On ose adresser au CRTC une demande de réduction d'une production locale pourtant déjà banalisée: Aberrant. Télé-4 n'est plus. C'est maintenant quelque chose qui se nomme câble 7, un mélange de sous-produits culturels insipides venant de Montréal et de Sherbrooke...)

Québec, la capitale nationale, avec toute sa vitalité, ses gens fiers et son identité culturelle marquée mérite sûrement mieux qu'une télévision inféodée à Montréal et Sherbrooke.

En terminant j'invite les gens de la région à s'exprimer publiquement sur la question et surtout à boycotter totalement Câble 7. C'est malheureusement le seul moyen qu'on a de débarrasser Québec de Paul Vien. Et le plus tôt sera le mieux. ●

Louis Guilbault
Québec

N.D.L.R.

Adressez vos lettres à la Tribune des lecteurs et lectrices du SOLEIL, 390 Saint-Vallier est, G1K 7J6 (647-3368). Ces missives devront être courtes et accompagnées du nom, de l'adresse et du numéro de téléphone de leur signataire. Nous nous réservons le droit d'éditer et d'abréger ces lettres au besoin. ●

QUÉBEC

Rocheleau habite une maison de verre

♦ L'affaire Rocheleau-Pominville, déclenchée avec l'embauche par le ministre Gilles Rocheleau, quelques heures après son assermentation, de son ami Roger Pominville pour lui suggérer des modifications au fichier des fournisseurs du gouvernement, finit en queue de poisson

par
J-Jacques SAMSON



M. Rocheleau avait commis une erreur grossière en commandant cette étude de \$20,000 dont la crédibilité était au départ très entachée et qui éveillait les soupçons de la presse sur la convoitise des nouveaux élus autour de l'assiette au beurre.

Les stratèges du bunker ont dû faire comprendre au ministre, taillé d'une seule pièce, que la modération a bien meilleur goût lorsque l'on est au pouvoir. M. Rocheleau promettait à qui voulait l'entendre, il y a quelques jours encore, que ce rapport allait faire la lumière sur le favoritisme politique pratiqué pendant les années de gouvernement péquiste. Il s'est posé comme un papillon en conférence de presse, jeudi, sous la surveillance inusitée d'ailleurs de l'attaché de presse du premier ministre.

M. Rocheleau soumet des recommandations pertinentes pour améliorer les sept fichiers qu'utilisent les 25 ministères et 58 organismes gouvernementaux mais il n'a pas fourni de cas de patronage, d'irrégularités administratives, de manœuvres frauduleuses... Habituellement chasseur de têtes péquistes, M. Rocheleau a prétexté subitement vouloir s'élever au-dessus de ces pratiques de dénonciations. Que les journalistes, avec chacun leurs propres lunettes, interprètent les constatations qu'il se contente de fournir: 50 pour 100 des entreprises consultées n'ont jamais obtenu de contrat pendant que d'autres, très chanceuses à cette "loterie" héritaient d'une centaine.

Le gouvernement péquiste préférerait-il systématiquement des amis du régime? Les fonctionnaires qui pressaient les boutons du boulier, selon son image, ont-ils manqué à leur devoir? Leur pouvoir discrétionnaire a-t-il été teinté de partisanerie péquiste?

Le ministre, dans son rapport, jette le doute sur la table pour usage par les médias.

Tout au plus, après une heure d'interrogatoire, s'est-il laissé aller à montrer sur une carte des comtés libéraux sur lesquels la manne gouvernementale n'a pas été saupoudrée alors que des voisins péquistes faisaient une bonne récolte. De bien curieuses "coïncidences territoriales" en effet sur lesquelles il ne s'est pas étendu davantage.

Des corrections

Rosalie ne contrôle vraiment que les contrats de services donnés par le gouvernement: \$225 millions sur des achats totaux de \$1,6 milliard par année.

Il pointe d'autres corrections majeures à apporter, pour mettre le fichier à jour, l'élargir, contrer la fragmentation des contrats pour échapper au système; assurer un meilleur partage dans les régions, etc.

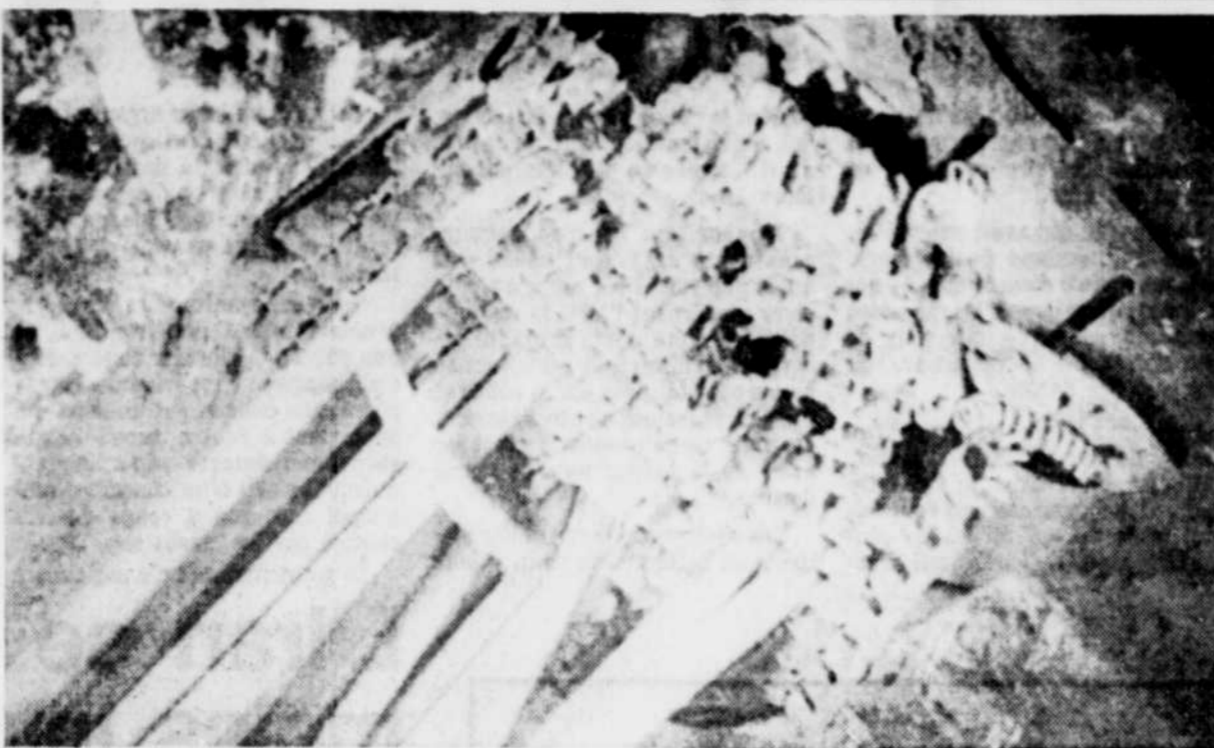
Une maison de verre

Mais lancer des pierres quand tous habitent des maisons de verre est toujours risqué, s'est-on peut-être dit.

Rosalie, le fichier central informatisé confié à des fonctionnaires, est né en 1978 pour éliminer les listes préférentielles de fournisseurs qu'établissaient avant cela les instances politiques.

Il y a quelques semaines, le directeur général des élections blâmait le Parti libéral pour avoir fourni un rapport financier, en se moquant de l'esprit de la loi et en rendant à toute fin pratique impossible la consultation de sa liste de souscripteurs. Ce sont ces personnes qu'il serait maintenant intéressant de vérifier si elles seront favorisées par Rosalie.

Et à la mi-juillet, le même ministre Gilles Rocheleau se voyait donner au poste névralgique de sous-ministre aux Services et Approvisionnement, M. Jean-Marc Bard, partisan libéral, ex-directeur de cabinet d'un ministre libéral avant 1976 et lui-même souscripteur de \$1,460 à la caisse libérale en 1985, relevait l'opposition. Elle utilise la même technique de culpabilité par association.



Une photo inédite
La première photo rendue publique du cœur du réacteur de Three Mile Island fait voir des tiges de combustible et la grille d'espacement qui ont fondu à des températures atteignant jusqu'à 5,100 degrés Fahrenheit (2,815 degrés centigrades) au cours de l'accident de 1979. Tout le matériel contenu dans le cœur du réacteur se trouve encore dans un laboratoire situé près d'Arco, en Idaho, où des scientifiques en font l'étude et l'analyse.

En territoire soviétique Une centrale qui inquiète la Suède

♦ STOCKHOLM (d'après AFP et AP) - Une centrale nucléaire soviétique située à Ignalina (Lituanie), du même type (graphite-eau) que la centrale ukrainienne de Tchernobyl, présente des normes de sécurité insuffisantes, selon un rapport d'experts suédois publié hier à Malmö (sud de la Suède). Selon ce rapport interne de la société nationale Vattenfall, qui assure la production et la distribution d'électricité en Suède, des taux "radioactifs supérieurs à la normale" de zirkonium 95 --un métal utilisé dans l'enveloppe du combustible nucléaire-- ont été mesurés à plusieurs reprises dans la province de Scanie (sud de la Suède).

Ces taux anormaux, dont le degré n'a pas été précisé, ont été enregistrés par l'Institut de recherches de la défense suédoise et ont été mesurés pour la première fois en novembre 1983, puis en janvier, mars et septembre 1984, en juin et mars 1985, et pour la dernière fois en février de cette année, a-t-on indiqué.

Selon les conclusions du rapport, le fait que du zirkonium 95 ait pu s'échapper de la centrale d'Ignalina pourrait laisser supposer que l'enveloppe du combustible a été endommagée et que les normes de sécurité de la centrale ne sont donc pas "satisfaisantes".

Les experts suédois estiment par ailleurs que les mesures de sécurité pourraient avoir été réduites afin d'accroître la production de la centrale nucléaire, dont la capacité serait "supérieure d'environ 50 pour 100 à celle de Tchernobyl", précisent-ils.

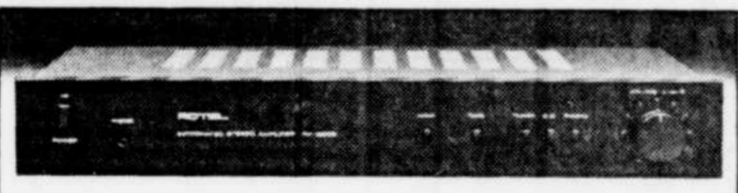
En cas d'accident, la centrale d'Ignalina, située à quelque 600 km

seulement de Stockholm et à 700 km de la ville de Malmö (sud du pays), constituerait une grave menace pour la santé de la population suédoise et pourrait avoir des conséquences plus importantes encore que celles de la catastrophe de la centrale de Tchernobyl, soulignent ces experts.

CLINIQUE D'OPTOMÉTRIE DE LORETTEVILLE

Examen de la vue
Verres de contact
Lunettes

Dr René Rhéaume, O.D.,
optométriste
167, boul. Valcartier, Loretteville
842-8408



Rotac Hi Fi RA 820 BX
Élégant de simplicité, cet amplificateur conçu en Angleterre, offre des performances musicales hors de l'ordinaire.
La qualité des composants et des circuits en ont fait "Le meilleur achat de l'année".
395 \$ seulement

rotac
électronique inc.

HORAIRE
Magasin 653-7768 Service 653-4972

Lundi	10h à 17h30	Lundi	10h à 17h30
Mardi	10h à 17h30	Mardi au Vendredi	9h à 17h30
Jeudi	10h à 17h30	Samedi	12h à 17h
Vendredi	10h à 17h30	Samedi	9h à 12h

2873, chemin Ste-Foy, Ste-Foy, Québec G1V 1W3

POUR LA RENTRÉE
une équipe compétente vous attend...

DIANE TRÉPANIÉ, DENIS GIRARD, CHANTAL GAGNON

L'ÉQUIPE
PIERRE MASSON
ET ASSOCIÉS
Place Fleur de Lys
525-4771

210, BOUL. CHAREST EST
(face à la Gare centrale - Stationnement gratuit)
529-1714
5 JOURS - 5 SOIRS

UN CENTRE VISION
ROBERT LAFORCE

LE MONDE

Cameroun: plus de 1,700 morts

♦ YAOUNDE (d'après Reuter et AFP) - Le bilan des victimes de la catastrophe du lac Nyos, au nord-ouest du Cameroun, est de 1,746 morts et d'au moins 10,000 personnes atteintes à des degrés divers, selon un groupe de recherches des Nations unies. Pour sa part, le ministre camerounais de l'Administration territoriale, M. Jean-Marcel Mengueme, a déclaré hier que le bilan des morts est désormais de 1.600.

Une journée de deuil national a été décrétée aujourd'hui par le chef de l'Etat, M. Paul Biya, et les drapeaux resteront en berne toute la journée.

"On peut estimer désormais le nombre des morts à 1.600 personnes sans risque d'exagération", a indiqué M. Mengueme, à l'issue de la réunion quotidienne du Comité national de gestion des secours d'urgence, qu'il préside.

Le précédent bilan officiel faisait état de 1.534 morts, mais de nouveaux cadavres ont été découverts, loin des environs du lac Nyos. Il s'agit vraisemblablement, a ajouté le ministre, de gens qui ont péri

d'épuisement au cours de leur fuite. **Encore des risques**

Par ailleurs, les risques de nouvelles émissions de gaz toxiques persistent au lac Nyos huit jours après la catastrophe qui a fait plus de 1500 morts, a déclaré hier le vulcanologue français Haroun Tazieff.

Haroun Tazieff, qui a effectué jeudi une première mission de reconnaissance aux abords du lac, a précisé qu'il est possible que la poche de gaz qui se trouve sous le lac Nyos ne soit pas entièrement vidée et que le gaz se repande à nouveau dans les environs du lac.

Selon le vulcanologue, cette éventuelle émission ne se produirait pas sous la forme d'une explosion comme ce fut le cas jeudi 21 août. "L'explosion de jeudi a été provoquée par une poussée de vapeur d'eau à très haute pression", a-t-il précisé. "Aujourd'hui il n'y a plus de vapeur d'eau sous le lac mais il y reste sans doute du gaz. Pour cette raison un éventuel retour de population sur les lieux est à proscrire absolument", a ajouté Haroun Tazieff.

PRIÈRE SECOURS
«Une lueur d'espérance»

ECOUTE 687-2260
(une prière-un texte biblique)
687-3330 / 687-3377

APPELLE: 687-2220
(On l'écouterà)

Casier postal 933
Haute-Ville, Québec
G1R 4T4

COURS D'ANGLAIS
programme intensif spécial
donne accès au certificat de compétence de McGill

Dates: 9 semaines, du 22 septembre au 24 novembre 1986, du lundi au vendredi, de 9h à 15h.

Droits: 225 heures, 900\$.

Test de classement: les 12, 15 ou 16 septembre à 9h30. Pour renseignements, téléphoner au département des langues vivantes, (514) 392-8301.

N.B.: Les droits de scolarité sont déductibles d'impôt.

McGill Centre d'éducation permanente
L'endroit parfait pour vous perfectionner.

P R O M O T I O N

LA RENTRÉE DE
Classe

Costauds mais discrets
ces tréaux # 576 aux
couleurs multiples.

En promotion avec plateau en mélamine
5/8" 30" x 48" blanc.

► 49 \$ ► 79 \$

zip
INTERNATIONAL

Angle Boul. Hamel / Henri IV
(418) 871 22 21

OUVERT AUSSI DIMANCHE seulement à:
Angle Carré Parent / Rue Saint-Paul
(418) 692 16 82

LE MONDE

Funérailles grandioses et enquête sur la tuerie

Les retombées du drame de Soweto

♦ JOHANNESBURG (d'après AFP et AP) - Trois jours après la tuerie de Soweto, qui a fait au moins 21 morts, l'opposition a annoncé hier qu'elle comptait organiser jeudi prochain les obsèques collectives des victimes de la répression policière de ces émeutes, et le gouvernement a fait savoir qu'il s'appropriait à ouvrir une enquête sur les événements de la nuit de mardi à mercredi.

Les retombées de ce drame ne sont donc pas près de cesser et la face-à-face entre gouvernement blanc et opposition noire va se poursuivre par des discours, des homélies et des dépositions légales.

Pretoria n'a accepté ni le débat parlementaire ni l'enquête judiciaire réclamés jeudi par le Parti fédéral progressiste (PFP, opposition libérale blanche).

En annonçant l'ouverture d'une enquête qui se déroulera à l'initiative de la police et devant un simple magistrat instructeur au lieu d'être confiée à un juge comme le souhaitait le PFP, le gouvernement espère prouver que la tuerie a été "provoquée" par des activistes du Congrès national africain (ANC, interdit, principal mouvement de guérilla du pays).

Cependant, les témoignages se-

ront admissibles d'où qu'ils viennent, ce qui devrait permettre à l'opposition de faire connaître sa version des faits.

La grenade qui avait explosé au milieu d'un groupe de policiers, blessant quatre d'entre eux, et qui avait été lancée depuis les rangs des émeutiers, constitue, aux yeux de Pretoria, la meilleure preuve du rôle joué par l'ANC.

Un journaliste noir qui fut témoin de cet incident racontait d'ailleurs hier, dans le "Weekly Mail", un hebdomadaire de l'opposition, avoir vu, au milieu de plusieurs groupes de jeunes qui char-

geaient la police à coups de pierres, des activistes "peut-être de l'ANC", dit-il - armés de pistolets mitrailleurs AK-47.

L'opposition contre-attaquera sans doute en faisant valoir que, quels que soient les soupçons policiers concernant l'ANC, la réplique policière a été d'une brutalité excessive. En effet, huit personnes au moins ont été tuées par la police et plusieurs dizaines d'autres blessées au cours de ce premier accrochage armé de la longue nuit de mardi dernier.

Les obsèques collectives des victimes de cette tuerie vont, à leur

tour, fournir à leurs organisateurs (le Front démocratique uni, le Conseil sud-africain des Eglises et la confédération syndicale Cosatu) l'occasion d'une attaque en règle contre le gouvernement et l'apartheid.

Selon ces organisateurs, les morts à enterrer sont une trentaine, et non pas 21. Ce dernier chiffre, officiel, comprend les victimes de la répression policière et un mort qui appartient à l'autre camp - et qui sera donc enterré séparément - puisqu'il s'agit d'un conseiller municipal noir tué à coups de machettes par les émeutiers.

Le gouvernement n'a pas encore

fait savoir s'il autoriserait la tenue de ces obsèques collectives programmées pour jeudi prochain, mais on s'attend à ce qu'il le fasse tout en le soumettant à une série de restrictions (pas de défilé sur la voie publique ni de drapeaux de l'ANC).

Le plan d'expulsions des locataires de logements municipaux qui n'ont pas payé leurs loyers depuis plus de trois mois a été suspendu sine die. La guerre des loyers, conséquence de leur boycottage organisé par l'opposition, a été à l'origine des émeutes de mardi, encore que le gouvernement assure qu'il n'a expulsé personne.

L'Iran se montre moins intransigent

♦ PARIS (AFP) - L'Iran ne combattrait pas un nouveau régime irakien issu d'un coup d'Etat même si celui-ci est soutenu par les Etats-Unis, a déclaré jeudi le président du parlement iranien, l'hodjatoleslam Hachémi-Rafsandjani, selon l'agence IRNA reçue à Paris hier.

Dans une conférence de presse télévisée diffusée jeudi soir, M. Raf-

sandjani a déclaré que "si le parti Baas et le président Saddam Hussein sont renversés par un coup d'Etat, l'une des revendications majeures de l'Iran sera satisfaite".

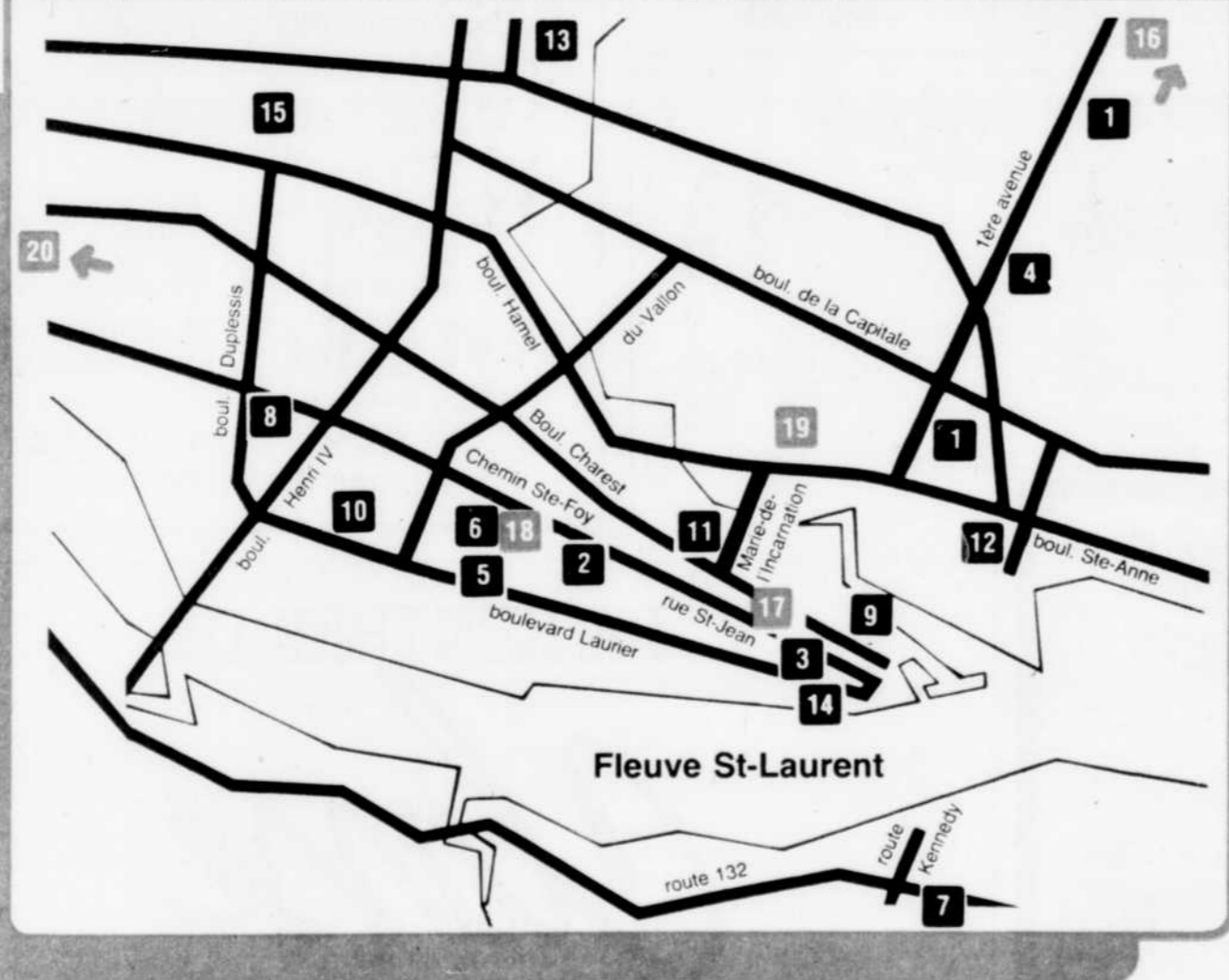
Il a ensuite souligné que l'Iran n'exigerait aucun dommage de guerre d'un nouveau régime de tendance islamique, et ne combattrait pas un régime "même soutenu par les Etats-Unis".

NOUVEAU!

LE RÉSEAU DES GUICHETS AUTOMATIQUES DES JARDINS

Québec et les environs

S'AGRANDIT!



- | | | |
|--|---|--|
| <p>1 Caisse populaire St-Albert le Grand
3174 1ère Avenue
Québec</p> <p>2 Caisse populaire Saint-Sacrement
1351 chemin Sainte-Foy
Québec</p> <p>3 Caisse populaire de Québec
550 rue Saint-Jean
Québec</p> <p>4 Caisse populaire de Charlesbourg
155 76e Rue Est
Charlesbourg</p> <p>5 Université Laval
Pavillon de Konink
Avenue des Sciences humaines
Cité universitaire
Sainte-Foy</p> <p>6 Université Laval
Pavillon d'Éducation
physique et des sports
Cité universitaire
Sainte-Foy</p> <p>7 Caisse populaire de Lévis (2)
Comptoir Galeries Chagnon
300 Côte du Passage
Lévis (entrée est)</p> | <p>8 Caisse populaire de la Colline
3211 chemin Sainte-Foy
Sainte-Foy</p> <p>9 Complexe Place Jacques-Cartier
320 Saint-Joseph Est
Québec
(sous-sol commercial)</p> <p>10 Place Belle Cour
2600 boul. Laurier
Sainte-Foy (entrée est)</p> <p>11 Caisse populaire de Saint-Malo
150 Marie de l'Incarnation
Québec</p> <p>12 Intersection boul. Ste-Anne
et d'Estimauville
1699 D Estimauville
Québec</p> <p>13 Intersection boul. L'Ornière
et rue Blain
231 rue Blain
Neulchatel, Que</p> | <p>14 Gouvernement du Québec
Complexe H
Intersection Grande-Allée
et Georges V (entrée Georges V)</p> <p>15 Caisse populaire Ancienne-Lorette
1638 rue Notre-Dame
Ancienne-Lorette</p> <p>16 Carrefour Charlesbourg
8500, boul. Henri-Bourassa
Charlesbourg</p> <p>17 Provisoir
241, Chemin Ste-Foy
Québec</p> <p>18 Provisoir
2669, Chemin Ste-Foy
Ste-Foy</p> <p>19 Halles Fleur de Lys
245, Soumande
Ville-Vanier</p> <p>20 Dépanneur 7 jours
3657, boul. de L'Étrière
Lac St-Augustin Sud</p> |
|--|---|--|

Guichet Automatique Desjardins

Un Guichet Automatique Desjardins est également en opération aux endroits suivants : Baie-Comeau, Hauterive, La Pocatière, Montmagny, Rivière-du-Loup, St-Georges de Beauce, Sept-Îles, Thetford-Mines

COMPTEZ SUR LUI!



COURS À TEMPS PLEIN avec possibilité d'allocation de formation URGENT

La commission de formation professionnelle - région Bas-St-Laurent-Gaspésie en collaboration avec le Service d'éducation des adultes du Collège de la Gaspésie et des Îles et le Centre d'emploi du Canada de Gaspé vous informe qu'il reste quelques places pour les cours suivants.

HYDRAULIQUE, PNEUMATIQUE et AUTOMATISMES

Cours de type débutant
Durée: 310 jours Fin: 18 décembre 1986
Début: 29 septembre 1986 Endroit de formation: Gaspé
Formation académique requise: Avoir complété onze (11) années de scolarité et avoir réussi les cours de mathématiques GMA 151 à 155 (MA 522 ou 532) et physique GPY 151 à 154 (PY 422 ou 432 ou 442)

Perspectives de travail: Le finissant en système hydraulique, pneumatique et automatismes peut exercer sa spécialité dans diverses entreprises de pâtes et papier, d'alimentation, de plastique de transport, de bois, etc.

ÉLECTROTECHNIQUE GÉNÉRALE

Cours de type débutant
Durée: 300 jours Fin: 4 décembre 1987
Début: 29 septembre 1986 Endroit de formation: Gaspé
Formation académique requise: Avoir complété onze (11) années de scolarité ou posséder un D.E.S. et avoir réussi les cours de mathématiques GMA 151 à 155 (MATH 522) et les cours de physique GPY 151-152-154 (PY 422 ou 432 ou 442) ou posséder une formation jugée suffisante par le collège.

Perspectives de travail: Le finissant en électrotechnique générale peut exercer sa profession dans diverses entreprises de fabrication, vente et service d'ordinateurs, d'appareils audio visuels et de câblage distribution. Il peut également oeuvrer pour le compte de compagnie forestière, minière et d'électricité et donc l'industrie pétrochimique.

Pour informations et inscription, communiquez immédiatement avec le centre d'emploi du Canada le plus près de votre localité.

Commission de Formation Professionnelle de la Main-d'œuvre région Bas-St-Laurent-Gaspésie

LE CONSEIL DE L'ORDRE NATIONAL DU QUÉBEC LANCE UN APPEL PUBLIC DE CANDIDATURES

L'ORDRE NATIONAL DU QUÉBEC est la plus haute distinction décernée au Québec. L'ORDRE NATIONAL DU QUÉBEC est composé de personnes à qui le gouvernement a conféré le titre de Grand officier, d'Officier ou celui de Chevalier de l'Ordre.

Objectifs:

Témoigner de la fierté qu'inspirent au peuple du Québec les actions éminentes accomplies par ces personnes. Manifester du respect et de la fidélité à ceux et à celles qui ont marqué l'évolution du Québec ou qui ont permis son rayonnement dans l'un ou l'autre des secteurs de l'activité québécoise. Traduire les liens entre le passé et le présent du Québec.

Critères d'admissibilité:

Toute personne née ou résidant au Québec à l'exception des membres de l'Assemblée nationale. Les candidatures seront soumises au Conseil de l'Ordre chargé de faire ses recommandations au Premier ministre.

Mise en candidature:

Désirez-vous soumettre une candidature? Si oui, des formulaires d'inscription sont disponibles sur demande. Chaque candidature doit être parrainée par deux personnes et/ou une association et achevée avant le 1^{er} octobre 1986 avec la mention « candidature ».



Madame Denise Grenier
Directrice de l'Ordre
SECRETARIAT
DE L'ORDRE NATIONAL
DU QUÉBEC
Ministère du Conseil exécutif
885 est. Grande-Allée
Edifice « J » - Bureau RC-24
Québec, QC
Tel.: (418) 643-8895

Québec

Le Maroc rompt le traité d'union avec la Libye

♦ RABAT (AFP) - Le roi Hassan II du Maroc a décidé de rompre, depuis hier, le traité d'union (Union arabo-africaine) qu'il avait signé le 13 août 1984 avec le colonel

Mouammar Kadhafi à Oujda, dans le nord du Maroc.

A l'appui de cette décision, communiquée au chef de la Révolution libyenne dans un message en date

du 28 août, dont la teneur a été divulguée hier soir à Rabat, le souverain marocain indique que les termes du communiqué "publié à l'issue de la visite du président (sy-

rien) Hafez al-Assad en Libye ne permettent plus à notre pays de continuer dans la voie de l'Union d'Etats instaurée avec votre pays". Les termes de ce message ont été

par ailleurs révélés par le roi Hassan II lui-même dans un discours radio-télévisé.

Le communiqué auquel le roi du Maroc fait référence a été publié à l'issue d'une visite effectuée par le président syrien dimanche et lundi derniers en Libye. Il condamnait notamment "la trahison" du roi Hassan II du Maroc pour avoir reçu M. Shimon Peres, premier ministre israélien, les 22 et 23 juillet derniers à Ifrane, au Maroc.

Dans son message au colonel Kadhafi, le roi du Maroc déclare notamment que "nous ne saurions vous dire l'amertume que nous ressentons et que le peuple marocain ressent avec nous en parvenant à cette conclusion. Vos déclarations l'ont malheureusement rendue inéluctable".

Le souverain marocain relève par ailleurs qu'il n'avait tenu "au-

cun compte des inconvénients -- réels ou maintes fois suggérés -- que l'Union d'Etat avec la Libye "était susceptible de générer", et qu'il s'était attaché surtout à son aspect "positif et constructif".

"Il arrive malheureusement dans ce domaine comme dans bien d'autres", poursuit-il, "que soit atteint le seuil de l'intolérable. Et c'est bien, hélas, ce que nous sommes contraint, à notre grand regret, de constater en ce moment".

En expliquant sa décision dans un discours radio-télévisé, le roi du Maroc a souligné qu'il s'était efforcé "de se boucher les oreilles" après la rencontre d'Ifrane avec M. Shimon Peres à propos des critiques venant de Libye. Toutefois, a-t-il ajouté, "le communiqué commun libyo-syrien a atteint le seuil de l'intolérable".

Le monde arabe prend ses distances

Un 7ème échec pour Tripoli depuis 1969

♦ PARIS, 2 (AFP) - La rupture par le Maroc de l'union avec la Libye, annoncée hier, inflige au colonel Mouammar Kadhafi un septième échec dans les tentatives successives pour unir la Libye avec d'autres pays arabes depuis 1969.

Voici le rappel de ces unions nouées sans succès :

- 27 décembre 1969: LIBYE-SOUDAN-EGYPTE et SYRIE;

Signature de la "charte de Tripoli" qui prévoit la création d'une "fédération souple" entre la Libye, le Soudan et l'Egypte. Le 27 novembre 1970, deux semaines après l'arrivée au pouvoir à Damas du général Hafez El Assad, la Syrie se joint à eux. L'Union ne prend jamais réellement forme.

- 17 avril 1971: LIBYE-EGYPTE-SYRIE;

Proclamation de l'Union des

républiques arabes" entre la Libye, la Syrie et l'Egypte. La fédération reste purement théorique.

- 2 août 1972: LIBYE-EGYPTE;

Les présidents Kadhafi et Sadate décident l'union totale entre les deux pays, deux semaines après l'expulsion des conseillers soviétiques d'Egypte. Le 29 août 1973, l'union par étapes et sans délai précis est proclamée. La guerre du kippour d'octobre 1973 provoque la rupture

des relations entre la Libye et l'Egypte (1er décembre).

- 12 janvier 1974: LIBYE-TUNISIE;

La fusion entre la Libye et la Tunisie est proclamée. Deux jours plus tard, le président Bourguiba demet ses fonctions son ministre des Affaires étrangères, M. Mohammed Masmoudi, principal artisan de l'union et abandonne le projet. ●

Le général Rogers prévoit que les USA devront frapper encore

♦ WASHINGTON (AFP) - La Libye prépare de nouveaux attentats terroristes et les Etats-Unis devront une nouvelle fois frapper Tripoli si ces projets se concrétisent, a déclaré hier à Washington le général américain Bernard Rogers, commandant suprême des forces alliées en Europe.

"Je crois qu'il y a des preuves crédibles que Kadhafi est maintenant entre dans la deuxième ou troisième phase de son rétablissement habituel après une attaque contre lui" et qu'il "a planifié et donné des instructions et des directives pour reprendre" ses activités terroristes, a précisé le général Rogers lors d'un entretien avec la presse.

Si des Américains ou des installations américaines sont attaqués et que la responsabilité libyenne est établie, "je pense que (...) nous devons frapper à nouveau", après le raid américain du 15 avril dernier, a précisé le général Rogers.

Il a souligné à plusieurs reprises qu'il s'exprimait à titre personnel, tout en affirmant que les Etats-Unis étaient "sérieux" en ce qui concer-

ne la Libye et ne laisseraient pas Tripoli reprendre ce que Washington qualifie de menées terroristes.

Le général Rogers n'a pas précisé quelles étaient les informations dont il disposait sur de nouveaux projets terroristes libyens, se contentant d'indiquer qu'il était très "préoccupé" et avait demandé au personnel américain en Europe d'être "très prudent".

La Maison-Blanche et plusieurs hauts responsables américains ont fait état depuis le début de la semaine de nouvelles activités terroristes libyennes, sans préciser toutefois ce qui permettait d'impliquer Tripoli, notamment dans un récent attentat à Chypre.

Une controverse s'est élevée à ce sujet aux Etats-Unis, d'autres responsables américains estimant que les Etats-Unis ne disposaient pas de preuves solides à ce sujet.

Le général Rogers a d'autre part laissé entendre que les Etats-Unis étaient prêts à utiliser toutes les armes à leur disposition, notamment des bombardiers B-52, pour frapper à nouveau Tripoli.

Le colonel Kadhafi "doit comprendre qu'il n'est pas à l'abri" d'une attaque utilisant n'importe laquelle des "ressources que possèdent les Etats-Unis", a-t-il déclaré.

Il a démenti que l'arrivée cette semaine en Grande-Bretagne de bombardiers américains F-111 similaires à ceux qui avaient participé au raid du 15 avril fasse partie de quelconques préparatifs contre la Libye.

Enfin le général Rogers a aussi écarté les critiques estimant que les forces américaines n'avaient pas eu vraiment besoin de ces bombardiers, venus de Grande-Bretagne, pour attaquer Tripoli et Benghazi à la mi-avril. ●

Un scénario qui ressemble à l'autre...

♦ WASHINGTON (d'après AFP et AP) - Le général Vernon Walters, ambassadeur américain à l'ONU, va visiter le Canada et sept pays européens lors de la tournée d'une semaine qu'il entreprend ce week-end pour discuter avec les alliés des Etats-Unis de nouvelles mesures d'isolement économique de la Libye.

Ces pays sont l'Allemagne de l'Ouest, la Belgique, la France, la Grande-Bretagne, l'Italie, les Pays-Bas et l'Espagne, a indiqué hier un porte-parole du département d'Etat, en se refusant à préciser l'itinéraire ou les dates exactes de cette tournée.

Le voyage du général Walters, qui avait déjà visité plusieurs pays européens juste avant le raid américain contre Tripoli et Benghazi le 15 avril dernier, intervient alors que Washington accuse la Libye depuis le début de la semaine de nouveaux projets terroristes.

Washington a cependant fait savoir à ses alliés qu'aucune opération militaire contre la Libye n'était en préparation et que les Etats-Unis souhaitent surtout renforcer les mesures d'isolement du régime du colonel Mouammar Kadhafi, a-t-on indiqué de source diplomatique.

Parmi les mesures envisagées par Washington: interrompre les achats américains de produits pétroliers raffinés à partir de brut libyen et faire cesser les activités de filiales européennes d'entreprises américaines ayant des activités négligeables en Europe et faisant l'essentiel de leurs affaires en Libye. ●

Kadhafi n'a pas peur

♦ WASHINGTON (AFP) - Le colonel Kadhafi a indiqué à une chaîne de télévision américaine qu'il n'a pas peur d'une intervention militaire des Etats-Unis en Libye.

Au cours d'un reportage diffusé hier par CNN (Cable News Network) le chef de la révolution libyenne, interrogé sur les récentes déclarations et menaces américaines à son encontre, a répondu qu'il n'avait "pas le temps de parler de cela". Puis, lorsqu'un journaliste lui a demandé s'il était inquiet, il a répondu "non, non", avant d'écarter la presse.

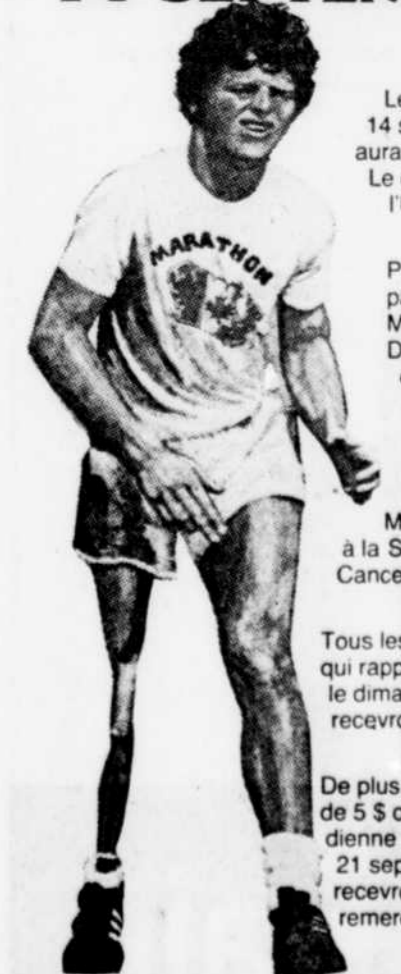
Ces questions ont été posées au colonel Kadhafi alors qu'il effectuait une tournée à Misurata, un port du golfe de Syrte. Le "Washington Post" notait d'ailleurs hier que

le chef de la révolution libyenne "parcourt sans arrêt son pays depuis quelque temps".

Le quotidien américain s'interroge sur ce que fera le colonel Kadhafi le 1er septembre, 17ème anniversaire du coup d'Etat contre le roi Idriss. Des diplomates cités par le "Washington Post" affirment "qu'aucun grand défilé n'est prévu cette année". "Certains d'entre eux pensent même que Kadhafi ne viendra pas" aux cérémonies, ajoute le journal pour qui "la façon dont (Kadhafi) se comportera le jour anniversaire sera révélatrice sur son niveau de confiance en lui-même et sur sa maîtrise du pouvoir au moment où se répandent des rumeurs sur le mécontentement des militaires". ●

MARCHE TERRY FOX

14 SEPTEMBRE 1986



Le dimanche 14 septembre à 13 heures aura lieu la marche Terry Fox. Le départ se fera du Peps de l'Université Laval.

Procurez-vous votre formulaire de participation dans tous les restaurants McDonald's de la région de Québec. Demandez à vos parents et amis de commander votre marche.

Le dimanche 21 septembre, apportez tout l'argent ainsi amassé à votre restaurant McDonald's et ceux-ci le verseront à la Société Canadienne du Cancer.

Tous les marcheurs qui rapporteront 5 \$ ou plus, le dimanche 21 septembre, recevront un Big Mac gratuit!

De plus, tous ceux qui feront un don de 5 \$ ou plus à la Société Canadienne du Cancer le dimanche 21 septembre, chez McDonald's, recevront également un Big Mac en remerciement pour leur appui.

EN COLLABORATION AVEC LE SOLEIL



P R O M O T I O N

LA RENTRÉE DE

Classe

Le combiné pour consciencieux bibliothécaire et secrétaire # 78/70. Plan de travail de 28 3/4" x 56"

169 \$

Angle boul. Hamel/Henri IV (418) 871-2221

OUVERT AUSSI DIMANCHE seulement à Angle Carre Parent/Rue Saint-Paul (418) 692-1682

zip INTERNATIONAL

Première à Québec

UNE COLLABORATION: LE SOLEIL CJCQ CTRC CJP 1060

le salon des aînés de Québec

3 AU 7 SEPT. 1986

CENTRE MUNICIPAL DES CONGRÈS

Nombreux prix de présence quotidiennement dont voyage et week end de rêve. Multiples invitations doubles au gala des aînés.

Le Salon des Aînés de Québec a pris les dispositions nécessaires pour faciliter le transport des groupes venant de régions plus éloignées.

Pour de plus amples renseignements concernant ces facilités de transport ou pour d'autres renseignements, vous êtes priés de communiquer au

(418) 649-0316 ou en écrivant au 346, 11e rue, C.P. 153, Québec, G1L 4V1

ENFIN À QUÉBEC:

Un événement d'intérêt pour les personnes du troisième âge, les personnes à la retraite et ceux qui s'y préparent... à ces longues vacances bien méritées. Animateurs, conférenciers et exposants ont préparé des kiosques, démonstrations et informations indispensables à la vie des aînés (en 1986). Gouvernements, entreprises privées et organismes publics vous proposent un rendez-vous du 3 au 7 septembre, de 11h à 21h Dimanche, fermeture à 17h. L'admission au Salon pour toute personne avec carte de membre d'associations d'aînés ou clubs d'âge d'or sera de 2.00\$. L'admission générale est de 3.00\$.

Voici un aperçu des thèmes et activités du Salon 1986:

VIVRE EN SANTÉ	ÉPARGNER ET INVESTIR	SE DIVERTIR; SE CULTIVER
<ul style="list-style-type: none"> • Nutrition • Soins personnels • Esthétique • Gymnastique • Amour • Humour • Loisirs 	<ul style="list-style-type: none"> • Conseils financiers • Budget, Résidences • Environnement • Consommation • Protection • Obligations • Privilèges • Droits, Autonomie 	<ul style="list-style-type: none"> • Information • Conférences • Animation • Démonstration • Projections • Expositions • Rafraîchissements

Cinq Allemands passent à l'Ouest dans la même nuit

◆ BERLIN-OUEST (AFP) - Un total de cinq Allemands de RDA ont réussi à passer à l'Ouest dans la nuit de jeudi à vendredi: un homme avec une femme et un enfant ont franchi en camion le Checkpoint Charlie, passage le mieux gardé du Mur de Berlin, tandis qu'un jeune couple de Thuringe traversait la frontière interallemande au niveau de Fulda (centre-ouest de la RFA).

La fuite de Berlin-Est avait été bien préparée. Un employé d'une entreprise de construction âgé de 32 ans, dont l'identité n'a pas été révélée, a utilisé un camion puissant, un 7,5 tonnes, qu'il était autorisé à garder avec lui après son travail. Les travaux routiers près du Checkpoint Charlie lui ont permis d'amener peu après minuit le véhicule rempli de gravier et portant la pancarte Auto Trans Berlin -

Bautransporte (Auto Trans Berlin - Transport de chantier) à proximité du point de passage.

Dans la cabine du camion, une femme de 26 ans, son amie, était recroquevillée, un bébé de huit mois dans les bras. Le camion a défoncé une première barrière de sécurité, puis est passé en trombe sur deux autres plus légères, se dirigeant en direction d'un portail à deux battants métalliques. L'alarme automatique s'étant déclenchée, un battant s'est fermé. Le conducteur a eu le temps de faire un écart pour se placer sur la voie parallèle et a franchi le battant resté ouvert, faisant sauter un pan de mur au passage.

Les garde-frontière ont tiré trois fois sur le camion, sans toutefois parvenir à l'atteindre.

Cinq cent mètres plus loin, sur

une place du quartier de Kreuzberg, le conducteur stoppait enfin son véhicule. Il déclarait être venu s'installer en RFA, parce que les "conditions générales" de vie ne lui convenaient pas en RDA.

Pendant la même nuit, un jeune couple de Thuringe (sud de la RDA) a réussi à passer sans encombre les barbelés et palissades qui longent la frontière interallemande au niveau de Fulda (centre-est de la RFA), en un point où cette frontière n'est qu'à 120 km de Francfort.

Depuis le 25e anniversaire du Mur, le 13 août dernier, une recrudescence des tentatives de passage à l'Ouest a été enregistrée.

Les autorités ouest-allemandes ont protesté contre l'usage abusif des armes à feu, indiquant que cela n'était pas dans l'esprit des accords entre la RDA et la RFA. ◆



Il proclame son innocence

M. Wayne Richard McGuire, chercheur américain accusé du meurtre au Rwanda de Dian Fossey, naturaliste américaine spécialiste des gorilles, assassinée en décembre 1985, a proclamé son innocence hier à Los Angeles. McGuire, âgé de 34 ans, donnait une conférence de presse, qui constituait sa première apparition publique depuis sa disparition du Rwanda en juillet dernier. Un mandat d'arrêt international a été lancé contre lui par les autorités rwandaises. McGuire a invité le département américain de la Justice à l'interroger à tout moment sur le meurtre de Dian Fossey.

De l'insuline en pilules?

◆ WASHINGTON (AP) - Des chercheurs américains ont bon espoir de parvenir à mettre au point une pilule d'insuline qui soulagerait bon nombre de diabétiques, assujettis à l'injection quotidienne du produit salvateur.

La technique étudiée fait appel à des capsules enfermées dans un film de plastique qui les protège des agressions du système digestif. Des essais satisfaisants ont déjà été réalisés sur le rat et des expériences vont être entreprises sur le chien. L'expérimentation sur l'homme ne sera sans doute pas tentée avant plusieurs années.

"L'ingestion orale de l'insuline fait l'objet de recherches depuis des dizaines d'années, sans succès. Il s'agit là d'une nouvelle approche qui nous paraît prometteuse", a expliqué le Dr Murray Saffran.

Cette technique pourrait également être utilisée dans le traitement d'autres affections, tel le cancer du colon. ◆

C'est déjà l'automne à la Baie! ACHETEZ VOTRE VESTON 'HARRIS TWEED' OU VOTRE PANTALON 'BAY CLUB^{m.d.}' À 40% DE RABAIS



\$99^{CH.}

Très grand choix de vestons sport "Harris Tweed". Grands favoris de tous les temps, ces vestons, en tissus tissés à la main selon la vieille tradition écossaise, sont confectionnés au Canada. D'où la qualité de la confection et la coupe superbe. Modèles en pure laine, entièrement doublés, à devant droit. Tissus à motifs classiques, verticaux, à chevrons ou à grains dans un choix de teintes automnales. Tailles 38 à 46 faisant à la plupart des statures. Ord. \$165

Vestons sport pour hommes, rayon 302

29⁹⁹^{CH.}

Pantalons habillés 'Bay Club^{m.d.}' en flanelle de laine, dans un choix de 9 coloris. Pantalons avec ou sans plis, confectionnés au Canada, offerts dans un choix de coloris dernière mode: fusain, gris, noir bruyère, marine chiné, brun, beige chiné, brun chiné ou brun foncé chiné. Tailles 30 à 42. Ord. \$50. Hâtez-vous, à ce prix, ils partiront vite.

Pantalons pour hommes, rayon 314



Achats en magasin seulement.
En vigueur jusqu'au 13 septembre.

C'est MOINS CHER que vous pensiez à la Baie



• Québec et Sainte-Foy, lun. à mer., 9h30 à 17h30; jeu. et ven., 9h30 à 21h; sam., 9h à 17h

• La Capitale à Québec 627-5922 • Place Laurier à Sainte-Foy (mail sud-ouest) 627-5959

la **Baie**